N° 54. MARS 1924.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

L'adoration en esprit et en vérité

Sur l'évangile du vendredi après le troisième dimanche de Carême.
(Joann., IV, 5-42.)

C'est une femme de Samarie, inconsciente et souillée, que Notre-Seigneur a choisie, pour lui confier, avec le secret de sa mission, l'une des plus belles expressions de son œuvre sur la terre. Mais elle n'avait rien, elle n'était rien, la pauvre Samaritaine; et elle savait son néant.

Du reste, par quelles adresses miséricordieuses, avec quelle patience et quelle autorité, il l'amène, des pensées coupables ou volages qui se disputent son cœur, jusqu'à ce fond intime de sa conscience où vit encore l'étincelle de la foi!

A la vue de sa honte découverte, le cri de cette âme droite et simple est un aveu de son péché, en même temps qu'une reconnaissance du pouvoir surnaturel de Jésus : « Seigneur, je vois que vous êtes un prophète. » Elle soupçonnait la vérité depuis quelques instants; maintenant, devant une preuve aussi manifeste, elle est certaine, elle voit.

Il y eut sans doute un instant de silence. Elle reprit la parole pour demander la solution d'un problème religieux qui lui était un obscur souci. Dans l'intime de son cœur dévoyé, mais élevé pourtant, une question s'est posée; elle a vaguement éprouvé l'inquiétude de ceux qui cherchent Dieu, sans pouvoir le trouver. Qui s'en étonnerait? Les trempes les plus généreuses ne sont-elles pas capables des plus grands égarements? La noblesse première demeure néanmoins.

Le moment semble donc propice à la Samaritaine, pour éclaircir son doute.

« Nos pères, dit-elle, ont adoré sur cette montagne. » Elle montrait le Garizim. En effet, il avait été prescrit au peuple des Hébreux, avant d'aborder la Terre Promise : « Lorsque Yahweh t'aura fait entrer dans le pays où tu vas pour en prendre possession, tu prononceras la bénédiction sur le mont Garizim (1). » Moïse, plus tard, renouvela cet ordre : « Lorsque vous aurez passé le Jourdain, Siméon, Lévi, Judas, Issachar, Joseph et Benjamin se tiendront sur le mont Garizim, pour bénir le peuple (2). » Et le livre de *Josué* racontait l'accomplissement des volontés divines par Josué et le peuple.

C'est donc aux premiers gestes d'Israël entrant dans la Terre Promise que la Samaritaine se réfère. « Nos pères » : ces seuls mots laissent nettement percer la supériorité qu'elle accorde en sa pensée à des traditions si antiques. Mais enfin, pour glorieux que soient de tels souvenirs, les Juifs ont aussi leurs prétentions : « Et vous, vous dites que c'est à Jérusalem qu'est le lieu où il faut adorer. » Qui croire?

Non, le problème ne se pose plus en ces termes.

(1) *Deut.*, XI, 29.
(2) *Ibid.*, XXVII, 12.

Dans l'ancienne Alliance, le centre du culte était unique, et on pouvait lire au *Deutéronome* (1) le précepte de chercher Yahweh au lieu qu'il choisirait pour y mettre son nom et en faire sa demeure.

Mais une révolution va s'accomplir. Jésus l'annonce solennellement : « Femme, croyez-moi, l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne, ni dans Jérusalem, que vous adorerez le Père. » La question de lieu n'existera plus. Ce qu'il importe de considérer, c'est l'objet du culte, car il en commande la nature. Aussi bien, voici qu'il se révèle sous un aspect tout nouveau : c'est le Père qu'il faut adorer. A la vérité, l'Ancien Testament n'ignorait pas ce terme; mais il en faisait seulement un qualificatif, pour signifier la Providence de Dieu sur son peuple ou sur le roi. Le Seigneur découvre le mystère béni qui imprimera dorénavant leur véritable caractère aux relations de l'homme avec la Divinité : il existe un Père, substantiellement Père, dont la Paternité a sa source dans la nature divine elle-même; et ce Père veut être aussi notre Père, puisque c'est comme tel qu'il entend être adoré; ce ne sera plus exclusivement de tel endroit, d'ici ou de là, que les hommages iront à lui, mais de partout sans doute où il y aura un cœur de fils.

Une Alliance nouvelle, un culte nouveau, un temple nouveau aussi. L'union de Dieu avec le peuple d'Israël ne fut qu'une image lointaine du mariage spirituel qu'il ambitionne de contracter avec les âmes; elles auront accès au sanctuaire de sa vie intime, et lui possédera en elles un temple, d'où s'élèvera sans cesse l'adoration de la charité et de la tendresse filiale. Non certes que le culte extérieur soit désormais écarté. L'exemple du Seigneur proteste contre une telle assertion : « Dans les jours de sa chair, il

(1) *Deut.*, XII, 5.

a offert, avec un grand cri et avec larmes, des supplications et des prières à celui qui pouvait le sauver de la mort (1). » Et dès là qu'il fondait une société visible, le culte y devait nécessairement revêtir des formes extérieures et publiques. Aussi bien, la nature de l'homme réclame-t-elle qu'il traduise au dehors ses sentiments les plus intimes. Mais, si l'adoration, en tant qu'elle est extérieure, exige évidemment un lieu déterminé, elle ne sera plus, dans l'avenir, limitée à tel ou tel, parce qu'elle sera principalement intérieure (2).

Cependant, la pensée du Seigneur demeure un instant inachevée; il l'interrompt, pour maintenir, dans une sorte de parenthèse, la supériorité de Jérusalem : « Vous adorez ce que vous ne connaissez pas; nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs. » Vous, Samaritains, vous ne possédez qu'une part de la révélation; encore l'avez-vous laissé s'altérer entre vos mains. Nous seuls gardons intacte la plénitude de la doctrine donnée d'en haut, et connaissons Dieu vraiment; nous seuls savons l'adorer comme il veut et où il veut l'être tant qu'à ce jour. La raison en est que les Juifs sont, par la vertu d'une promesse qui ne saurait faillir, le peuple choisi, de qui le salut, c'est-à-dire le Messie, doit sortir, pour conquérir de là toute la terre : *De Sion exibit lex, et verbum Domini de Jerusalem* (3).

Telle fut jusque aujourd'hui l'économie divine. Mais tout y était infirme et figuratif. On n'y voyait point le vrai culte ni de vrais adorateurs. Le vrai culte s'adresse au Père, et les vrais adorateurs sont des fils. Une ère nouvelle appro-

(1) *Hebr.*, v, 7.
(2) Cf. *Sum. Theol.*, II^{a} II^{ae}, q. 84, a. 3.
(3) *Is.*, II, 3.

che, et elle est déjà venue; tout y sera esprit et vérité.

C'est que Dieu est esprit, d'une essence tout à l'opposé de la chair fragile : ainsi parlent les Écritures, caractérisant à l'aide de ce mot sa nature et son action, par contraste avec la faiblesse et le néant de l'homme. Dieu est esprit : il ne saurait donc se contenter d'un culte, je ne dis pas matériel et extérieur, mais charnel et humain; il demande un culte qui participe de sa nature, spirituel comme il est esprit. Dieu est aussi vérité, c'est-à-dire réalité suprême, la réalité unique, pour bien dire, au prix de laquelle tout n'est qu'ombre et figure, ou vaine apparence, ou mensonge (1) : il n'agréera plus de culte qui ne soit que grossier symbole, mais seulement un culte vrai comme il est vrai. Il veut des adorateurs véritables en qui vivent l'esprit et la vérité divine, et ne se propose point d'autre but, dans l'économie qui commence, que de les trouver. Les préparations de l'Ancienne Alliance s'acheminaient lentement vers ce terme, et l'on pourrait dire qu'elles se résument dans le désir de Dieu de se faire une demeure où habiter, un temple pour y être aimé et adoré en vérité; l'heure est arrivée de réaliser son dessein : « *Quae domus sumus nos :* Nous sommes cette maison (2) », écrira bientôt l'apôtre saint Paul aux Hébreux.

Comment cela peut-il se faire?

« Ce qui est né de la chair est chair », mais « ce qui est né de l'Esprit est esprit (3) ». Devenu participant de la nature divine et fils de Dieu par une naissance nouvelle et « d'en haut (4) », l'homme offrira au Père une adoration digne de lui. C'est notre foi et notre baptême qui font de nous les temples de Dieu, et le mouvement de la grâce

(1) Cf. Lebreton, *Origines du dogme de la Trinité*, 1re éd., p. 419.
(2) *Hebr.*, III, 6 ; cf. *I Tim.*, III, 14-15.
(3) *Joann.*, III, 6.
(4) *Ibid.*, 3.

produit en ce sanctuaire vivant l'adoration en esprit et en vérité. Car l'esprit d'adoption des fils, répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint, nous fait incessamment crier : Père, Père (1); et l'Esprit de Dieu lui-même prie en nous « par des gémissements ineffables » (2). Le saint Abbé Rupert de Deutz écrit sur ce sujet : « *Adorabitis, inquit, Patrem, spiritum adoptionis ab ipso percipientes, et in Filii ejus unigeniti membra venientes. Patrem enim in spiritu adorare quid est, nisi spiritum adoptionis filiorum accepisse, in quo clamamus : Abba, Pater?* Vous adorerez le Père, en recevant de lui l'esprit d'adoption et en devenant les membres de son Fils unique. Adorer le Père en esprit, qu'est-ce, en effet, sinon recevoir l'esprit d'adoption des fils, en lequel nous crions : Abba, Père? (3) » Et un peu plus loin : « *Ipsa quoque vera adoratio propria Sancti Spiritus operatio est. Nam quid oremus sicut oportet nescimus, sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus ineffabilibus.* La vraie adoration est elle-même une opération du Saint-Esprit. Car nous ne savons pas ce qu'il faut demander, pour prier comme il faudrait, mais l'Esprit lui-même prie pour nous par des gémissements ineffables (4). »

Il y a là une doctrine profonde que de longues méditations n'épuiseraient pas.

« Il est de l'essence du temple, dit saint Thomas, qu'il soit la demeure de Dieu, selon cette parole du psaume x : Dieu est dans son temple saint (5). » Or, la Trinité est le premier des temples : « Dieu habite principalement en soi-même, parce qu'il est le seul qui s'embrasse et se comprenne (6) »; et nous ne serons temple nous-mêmes, à

(1) Cf. *Rom.*, VIII, 15.
(2) Cf. *Ibid.*, 26.
(3) *In Joann.*, IV, IV; P. L. CLXIX, 363.
(4) *Ibid.*
(5) *In I Cor.*, III, 16.
(6) *Ibid.*

un titre secondaire et communiqué, que moyennant une participation de la nature divine. Assurément, Dieu est en toutes les créatures. Toutefois, « encore qu'il soit dit présent en toutes choses par présence, puissance et essence — c'est-à-dire de la présence d'immensité — on ne dit pas pour autant qu'il habite en elles, mais seulement dans les saints par la grâce. La raison en est que Dieu est en toutes choses par son action, en tant qu'il se joint à elles comme leur donnant l'être et les conservant dans l'être ; mais, pour les saints, il est en eux par l'opération des saints eux-mêmes, opération par laquelle ils atteignent Dieu et l'embrassent de quelque manière, *attingunt ad Deum et quodammodo comprehendunt ipsum*, et qui consiste en l'amour et la connaissance (1). » En d'autres termes : Si Dieu n'était présent en nous qu'au titre de créateur et de conservateur, nous ne serions pas son temple dans le vrai sens du mot, non plus que le monde matériel ; son action sans doute y serait plus haute, puisqu'elle se terminerait à une créature raisonnable, elle resterait néanmoins de même ordre ; bien qu'ayant en lui l'être, le mouvement et la vie (2), nous lui demeurerions étrangers et il nous demeurerait étranger quant à son être intime. Mais, doués, avec la grâce sanctifiante, d'une participation vitale à sa nature, la foi et la charité, par lesquelles s'explicitent les énergies de la grâce, nous permettent de l'« atteindre » dans sa substance, de le « saisir » et de l'« embrasser » en quelque façon comme il se « comprend » lui-même, elles nous rendent « capables » de lui (3), c'est-à-dire aptes à le contenir, parce qu'elles constituent une réelle participation à la connaissance et à l'amour qu'il a de lui-même (4). De l'âme, la céleste pré-

(1) *In II Cor.*, VI, 16.
(2) Cf. *Act.*, XVII, 28.
(3) *In I Cor.*, III, 16.
(4) Il faudrait, si c'était le lieu, compléter cet exposé, en montrant

sence et la dignité de temple s'étendent « secondairement » à « nos membres corporels, en tant qu'ils font les œuvres de la charité (2) ». Et tous ces bienfaits nous ont été donnés avec Notre-Seigneur, dont la venue pleine de miséricordieuse tendresse a consacré le monde (3). Son humanité est le second temple après la sainte Trinité, d'abord par la grâce de l'union personnelle, puis par la grâce sanctifiante; et c'est en elle que nous communions à la divine prérogative (4).

Ainsi donc, notre foi chrétienne nous fait les sanctuaires animés et les organes du culte divin. Mais elle nous est donnée comme un germe destiné à croître : « Plus nous

comment la tendance de la charité à l'union réelle peut aboutir grâce à la présence d'immensité, qui lui fournit son objet divin. On lira avec le plus grand fruit l'étude puissante du R. P. Gardeil sur l'inhabitation de Dieu dans les âmes justes, et les textes, soit de saint Thomas, soit de Jean de Saint-Thomas, auxquels elle se réfère. *Revue thomiste*, 1923.

(2) *In I Cor.*, VI, 19.

(3) Cf. *Martyrologe de Noël.*

(4) Dans le corps de ce modeste commentaire, qui devait évidemment se placer au point de vue de la foi vivante, il n'a pas paru nécessaire de distinguer entre le caractère et la grâce.

Le premier, chacun le sait, constitue une participation au sacerdoce du Christ, et, comme tel, se rattache à la grâce de l'union hypostatique : cette onction divine, qui a fait le Christ prêtre et roi, descend de lui sur nous, par une communication « accidentelle, assurément, et très lointaine, mais réelle et indélébile ». (Cf. R. P. Hugon, *Les sacrements dans la vie spirituelle*, III ; *Vie Spirituelle*, nov. 1922, p. 178. Le distingué théologien ne parle expressément, en cet endroit, que de l'Ordre ; mais ses prémisses valent pour le caractère en général.)

La seconde est une dérivation de la grâce sanctifiante du Christ : *Et de plenitudine ejus nos omnes accepimus.*

Ces deux éléments sont séparables ; encore qu'ils s'appellent l'un l'autre et semblent établis dans une relation naturelle : car le baptême du sang et le baptême de désir contiennent *in voto* le baptême sacramentel, qui donne le caractère, et, d'autre part, le baptisé qui ne vit pas dans la charité ne peut qu'être tenu pour un être anormal et monstrueux.

Proprement, c'est le caractère qui nous marque pour le culte chrétien ; mais ce culte ne s'exerce vitalement que moyennant la grâce :

progressons, plus Dieu habite en nous (1). » L'œuvre de notre vie, comme autrefois pour Salomon, mais combien plus réellement! consiste à édifier le temple du Seigneur. Nous ne le ferons évidemment que par l'opération de celui qui a posé les fondements. Plus l'Esprit-Saint nous mène, plus nous sommes fils, plus nous sommes temples, plus nous sommes vrais adorateurs. Assouplie aux influences divines par le jeu des dons, l'âme n'agit plus selon le mode humain, mais selon le mode divin : foi passive, amour passif, transformation passive de la contemplation mystique! Sa vie devient un chant, un psaume, une liturgie.

Mais il n'existe point d'adorateurs achevés sur terre, parce que, saint Jean de la Croix en témoigne, il y est impossible, « alors même que l'on parviendrait à cette transformation d'amour qui est l'état le plus élevé auquel on puisse aspirer en ce monde », de ne plus vivre, d'une manière absolue et parfaite, que de la vie de Dieu. « Tout ce que l'on peut posséder ici-bas n'est qu'une simple ébauche d'amour, comparé à la parfaite transfiguration de

n'est-il pas clair que le baptisé, s'il ne retient de son baptême que le caractère, n'offre plus aux regards des anges qu'un temple désert, une ruine, tandis que l'âme chez qui la foi opère par la charité, fût-elle dépourvue du caractère sacramentel, est le temple vivant du Dieu vivant?

D'après cette doctrine, on peut se demander à quel titre le temple de pierre méritera son nom. En un sens analogique. D'abord, il a quelque chose qui rappelle de loin le caractère : « Certes, il y a dans le temple matériel une sorte de sainteté *sacramentelle*, en tant qu'il est dédié au culte divin. » Et si cette consécration demeure insuffisante à en faire vraiment l'habitation divine, voici que, pour évidemment incapable qu'il soit de la grâce, le culte qu'il abrite lui communique une apparence de vie surnaturelle : « Dieu habite aussi dans la maison consacrée, par le culte spécial qui lui est rendu en elle ; et c'est pourquoi la maison consacrée porte le nom de temple, selon cette parole du Psaume v : J'adorerai devant votre saint temple, rempli de votre crainte. » Ces expressions sont traduites de SAINT THOMAS, dans son commentaire sur la *I^e^ aux Corinthiens*, III, 16.

(1) SAINT THOMAS, *In Eph.*, II, 21.

la gloire (1). » Mais, dans l'éternité, Dieu sera « tout en tous (2) ». C'est alors que nous serons pleinement fils, temples achevés; c'est alors que nous adorerons en esprit et en vérité, et saurons dire : Abba, Père! Les souffles de l'Esprit, souverains dans toutes les puissances de notre être, y éveilleront sans cesse le cantique nouveau.

Omnis illa Deo sacra
Et dilecta civitas,
Plena modulis, in laude,
Et canore jubilo,
Trinum Deum Unicumque
Cum fervore praedicat (3).

Cette strophe est éloquente dans sa simplicité. Toutefois, ces grandes choses trouvent, semble-t-il, une expression plus heureuse encore et plus complète, au passage de l'*Apocalypse* où saint Jean témoigne que dans la Jérusalem nouvelle il ne vit plus de temple, parce que « le Seigneur Dieu, le Tout-Puissant, en est le temple, ainsi que l'Agneau (4) ». Ces paroles se rapportent « plus spécialement à l'Église du ciel, après la résurrection ». Le Temple et les autels que le prophète y voyait auparavant (VIII, 3 sq; XI, 19) « n'ont plus de raison d'être, dit-on, car le temps de l'intercession est fini ». Il est vrai. Mais saint Jean nous en donne un autre motif, plus mystérieux et bien autrement profond : le Seigneur Dieu est le temple de l'Église, ainsi que l'Agneau.

Et en effet : s'il est vrai que la foi et la charité font habiter Dieu chez nous, il est plus vrai encore qu'elles nous font habiter chez lui. Nous sommes son temple ; et, à la

(1) *Cantique*, str. XII.
(2) *I Cor.*, XV, 28.
(3) *Brev. monast., In dedicat. eccl., Hymn. ad Laudes.*
(4) *Apoc.*, XXI, 22. Lire le commentaire du R. P. ALLO et de CORNELIUS A LAPIDE.

fois, il est notre temple, en ce sens que nous pénétrons dans l'éternel et unique sanctuaire que la Trinité est à soi-même. Lorsque Dieu est tout dans l'âme, elle est aussi chez lui selon tout elle-même, par communauté parfaite de vie, de connaissance et d'amour : là est sa demeure et le lieu de sa prière pour l'éternité. Bienheureux embrassement, bienheureuse inhabitation, bienheureuse unité!

Et l'Agneau aussi est le temple de l'Église. Comme Dieu : cela s'entend bien maintenant. Comme homme également; c'est-à-dire que les bienheureux pénètrent à fond dans le mystère de Jésus Sauveur et Rédempteur, « dans les cavernes de la pierre », comme parle saint Jean de la Croix après le sacré Cantique. Il est tout en eux, et ils sont entièrement en lui, vivant de sa vie, voyant de sa vision, aimant de son amour, adorant de son adoration, glorieux de sa gloire. En lui, car il est le temple de Dieu, par lui, avec lui, ils rendent à jamais tout honneur et toute gloire au Père Tout-Puissant, dans l'unité du Saint-Esprit.

Rien plus qu'une telle doctrine ne donne efficacement à comprendre que, de même qu'il n'y a qu'un temple, il n'y a aussi qu'une liturgie, écho dans les esprits créés de la connaissance et de l'admiration, de l'amour et de l'extase éternelle des trois Personnes divines, et que notre adoration ne s'achève que lorsque se parfait en nous la vie de Dieu, Esprit et Vérité.

Le Seigneur reprenait avec la Samaritaine la doctrine qu'il avait exposée précédemment à Nicodème. Elle les dépasse également l'un et l'autre. Mais, où le maître en Israël se trouble et reste indécis, la pécheresse d'hier ne désespère pas d'avoir bientôt la lumière complète. Car le Messie vient : l'attente en est vive chez les Juifs; elle existe également en Samarie, et les paroles du Seigneur sur le prochain renouveau, le changement profond, qui va se produire et déjà commence, ont éveillé cette idée chez son

interlocutrice. Peut-être un secret pressentiment l'a-t-elle avertie qu'il est là devant elle. En tout cas, elle professe d'avance sa foi et sa docilité : lui annoncera toutes choses.

« Je le suis, moi qui vous parle. » Notre-Seigneur, qui ne se confiait pas aux Juifs enthousiasmés par ses miracles (1), se livre à la Samaritaine, en récompense de sa loyauté : ainsi sa confiance se mesure à la nôtre.

De retour en cet instant, les apôtres s'étonnent de le trouver conversant avec une femme. On sait le mépris que faisaient du sexe faible les Juifs en général, et particulièrement les docteurs. Or Jésus était plus qu'un Rabbi, et la femme qu'il entretenait était une Samaritaine. On peut penser avec saint Cyrille d'Alexandrie qu'ils admirèrent son humilité et sa condescendance. Leur curiosité néanmoins était vive. Mais le respect les contint : ils n'osèrent l'interroger.

« La femme, alors, laissant là sa cruche, s'en alla dans la ville et dit aux habitants : Venez voir un homme qui m'a dit ce que j'ai fait ; ne serait-ce point le Christ? » Pour la seconde fois, elle a vu, parce qu'elle a cru. C'est le bonheur qui la fait courir : comme la joie est le contraire de l'égoïsme! De même André, jadis, chercha son frère, afin de lui apprendre la bonne nouvelle : « Nous avons trouvé le Messie! (2) » Elle se sacrifie même tout à fait : c'est à ses dépens qu'elle fournit une raison de croire à celui qu'elle annonce. Cependant, elle suggère, plutôt qu'elle n'affirme. Pour elle, le doute n'existe pas ; mais la chose est si soudaine! Le Messie, on sait qu'il va venir et que son heure est proche ; mais qu'il soit là, le croiront-ils, et sur la parole d'une femme comme elle! Il est donc fort habile de leur laisser le ressort de la curiosité et le bénéfice d'une expérience personnelle.

(1) Cf. *Joann.*, II, 24.
(2) *Ibid.*, I, 41.

Durant ce temps, les disciples s'empressent avec leurs provisions. Mais le Seigneur, qui était fatigué tout à l'heure, n'a plus besoin de leurs services maintenant. Il est rassasié d'une autre nourriture que celle qu'ils lui présentent : « J'ai à manger une nourriture que vous ne connaissez pas. » Assertion mystérieuse, faite pour piquer leur attention, selon sa méthode habituelle.

Mais, naïvement, « ils se disaient les uns aux autres : Quelqu'un lui aurait-il apporté à manger? » Eux non plus ne s'élèvent pas facilement au-dessus des sens.

Le Seigneur doit s'expliquer : « Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'achever son œuvre. » La joie, la contemplation, nourrissent l'âme et réconfortent indirectement le corps : l'aliment du Seigneur est de faire la volonté de son Père et de parfaire son œuvre. Le texte grec porte : ἵνα ποιῶ ... καὶ τελειώσω. Cet ἵνα n'équivaudrait pas simplement à notre infinitif, mais impliquerait une nuance de désir et comme de sainte impatience, tout à fait d'accord avec la pensée exprimée dans la phrase.

On devine bien, du reste, l'objet de la volonté du Père, et le mode de son accomplissement. « *Quae est voluntas Patris*, dit Rupert, *nisi illa de qua paulo ante mulieri Samaritanae dixit : Nam et Pater tales quaerit qui adorent eum?... Sed tales per Filii passionem inventi sunt, tales adoratores per crucem et sanguinem Filii Deo Patri acquisiti sunt. Cum ergo dicit : Meus cibus est ut faciam voluntatem Patris mei, hoc... per congruam similitudinem magnifice exprimit, quanto desiderio consummando operi salutis nostrae intentus sit.* Quelle est la volonté du Père, sinon celle dont il a dit, un peu auparavant, à la Samaritaine : Ce sont de tels adorateurs que le Père cherche?... Mais de tels adorateurs ne se sont trouvés que par la Passion du Fils, c'est la croix et le sang du Fils qui les ont acquis à Dieu son Père. Lors donc qu'il dit : Ma nourriture est de

faire la volonté de mon Père, il exprime magnifiquement, par une heureuse métaphore, de quel désir il s'applique à consommer l'œuvre de notre salut (1). »

C'est donc vers la croix que Jésus soupire, vers son sang répandu afin que lève la moisson des adorateurs en esprit et en vérité.

Notre-Seigneur nous révèle ici le secret de son cœur de Fils. Il complète en même temps sa doctrine par son exemple, en nous montrant dans sa personne le modèle du véritable adorateur. L'adoration, en effet, consiste d'abord dans la dévotion de l'âme et sa soumission à Dieu (2) : c'est là le premier et principal sacrifice. Mais elle se traduit à l'extérieur par le don de toute l'activité et par l'immolation de la vie : « Le parfait adorateur a paru tel principalement en qualité d'hostie et de victime (3). »

Les vrais adorateurs sont ici-bas ceux pour qui la confidence du Seigneur ne reste pas vaine, mais qui « prennent à la lettre et exécutent l'ordre de saint Paul : Soyez des imitateurs de Dieu, comme des fils bien-aimés; et marchez dans la charité, de même que le Christ nous a aimés et s'est livré lui-même à Dieu pour nous, comme une oblation et un sacrifice d'agréable odeur (4). » Par ce don plénier de soi-même, c'est l'auguste Trinité adorée; Notre-Seigneur glorifié, l'accomplissement de son œuvre procuré, l'âme déifiée, le corps même rajeuni par la vigueur de l'esprit et merveilleusement sustenté : dans la gloire de la résurrection, il n'aura pas d'autre nourriture.

fr. E. Pichery, O. S. B.

(1) *L. c.*, 371.
(2) Cf. *Sum. Theol.*, II^a II^{ae}, q. 84, a. 2.
(3) Bossuet, *Sermons*, éd. Lebarq, VI, 494.
(4) *Eph.*, v, 1-2. Cf. M^{me} l'Abbesse de Sainte-Cécile, *La vie spirituelle et l'oraison*, c. xx.

Fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge

L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée appelée Nazareth auprès d'une Vierge dont le nom était Marie et lui dit : « Je vous salue pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes... Voici que vous concevrez en votre sein, vous enfanterez un Fils et vous lui donnerez le nom de Jésus. Il sera grand ; on l'appellera le Fils du Très-Haut. »

Tel est en abrégé le récit que saint Luc nous a laissé (1, 26) de l'événement que l'Église célèbre le 25 mars. Il n'en est pas de plus grand ; le moment précis où, selon le mot de saint Jean, *le Verbe s'est fait chair* est le point *central* du monde ; de toute éternité, la Trinité sainte l'a préparé, ses conséquences se dérouleront jusqu'au-delà des temps, les autres fêtes de l'année en sont la préparation ou l'accomplissement.

Tous les grands desseins de Dieu sur l'humanité étaient soumis à l'adhésion d'une Vierge ; c'est pour cela que cette fête, *avant tout fête de l'Incarnation du Verbe*, est célébrée aussi comme fête de Marie et porte le nom d'Annonciation de la Sainte Vierge. Ce jour-là est *central* aussi pour elle : c'est en vue de la Conception du Verbe divin dans l'humanité qu'elle-même fut conçue immaculée, qu'en sa personne les lois ordinaires furent suspendues, qu'elle reçut des privilèges inouïs sur notre terre : « Montrez-moi, dit

Bossuet, une autre Mère de Dieu, une autre Vierge féconde; faites-moi voir ailleurs cette plénitude de grâces, cet assemblage de vertus divines avec une humilité si profonde dans une dignité si auguste (1). » — « Voilà donc une nouvelle dignité créée sur la terre : c'est la dignité de Mère de Dieu qui enferme de si grandes grâces qu'il ne faut ni tenter, ni espérer de les comprendre par sa pensée (2). » Ce jour ne pouvait manquer d'avoir sa fête, qui porte différents noms se rapportant à son double objet, aux deux êtres qui y tiennent une place si considérable. Plus souvent, le titre se rapporte à Marie, la fête s'appelle *Annuntiatio B. M. V., Annuntiatio Angeli, Mariae salutatio, Annuntiatio sanctae Mariae de conceptione* (3); d'autres dénominations envisagent davantage dans la fête la personne du Fils : *Annuntiatio dominica, Annuntiatio Christi* ou *Domini, Initium Redemptionis, Conceptio Christi, Festum Incarnationis*. La tradition en fait davantage une fête de Marie (4).

I. — Origine de la fête. — Dans de très anciens documents, elle est appelée *Sanctae Virginis festum*, fête de la Sainte Vierge, — *Festivitas gloriosae Matris*, fête de la glorieuse Mère, — expressions très générales « qui ne précisent pas le mystère et indiquent peut-être que cette fête est la plus ancienne des fêtes de la Vierge, à une époque où aucun des mystères de sa vie n'avait encore de fête (5) ».

(1) *Premier sermon de la Conception*, 1re partie.
(2) Bossuet, *Élévations*, XIIe semaine, 3e *élévation*.
(3) *Missale Mozarabicum*, appelé aussi *Mixtum*; P. L., t. LXXXV, col. 171.
(4) *Acta Sanctorum*. Paris, mars, t. III, col. 536.
(5) D. Cabrol, *Dict. d'Archéol. et de Lit.*, art. « Annonciation », col. 2242. Ces expressions, auxquelles il faut ajouter *Festum Matris*,

Son origine est assez obscure. Le mystère lui-même de l'Annonce de l'ange, de la Conception par l'acquiescement de Marie, était connu par le récit de saint Luc, par des symboles qui appartiennent au IIe siècle (1) et peut-être aux temps apostoliques. Mais la fête n'existait point, et l'opinion qui voudrait lui donner une origine apostolique n'a pour elle aucun argument sérieux (2).

Le premier texte absolument probant et qui suppose la fête célébrée depuis quelque temps déjà dans l'Église d'Espagne et dans d'autres Églises est le canon I du concile de Tolède (656) déjà cité. Après avoir constaté que la naissance et la mort du Verbe incarné sont célébrées le même jour dans toute l'Église, il se demande pourquoi la *Fête de sa glorieuse Mère* n'est pas également célébrée le

Festivitas Matris, sont prises de la décision du Xe concile de Tolède, tenu en 656, qui transfère la fête pour l'Espagne du 25 mars au 18 décembre.

(1) De la fin du IIe siècle nous avons une fresque de la catacombe de Priscille qui a l'avantage de représenter la scène évangélique sans aucun des accessoires qu'ont imaginés les apocryphes. Au milieu de la voûte, dans un médaillon, la Vierge, assise et les bras appuyés sur un fauteuil, regarde fixement un homme debout devant elle, le bras étendu et la désignant du doigt. — *Dict. d'Arch. et de Lit.*, *ibid.*, col. 2256.

(2) Les Bollandistes (*Acta Sanctorum*, mars, t. III, col. 532), Benoît XIV (*De Festis*, II, 3, 17), sont pour cette origine apostolique, mais : 1° Les documents sur lesquels on s'appuie communément sont considérés comme apocryphes : ce sont trois sermons attribués à saint Grégoire le Thaumaturge (IIIe siècle), un sermon de saint Athanase, un de saint Pierre Chrysologue, deux homélies d'Anastase le Sinaïtique, un texte de saint Méliton (IIe siècle); ou bien, 2° les textes qu'on met en avant parlent du *mystère*, non de la *fête*, comme les sermons de saint Léon (P. L., t. LIV, col. 508), ou une lettre du même pape aux évêques de Sicile dans laquelle il parle de l'Annonciation, de la Nativité, de la Circoncision, de la Purification (*Epist.* XVI, 2, P. L., t. LIV, col. 697). — Les trois sermons sur l'Annonciation que l'on attribue à saint Augustin ne sont pas de lui et ne visent que le mystère. — Celui de Proclus († 446) que l'on cite aussi quelquefois ne parle pas de la fête (P. G., t. LXV, col. 679). — Voir *Dict. d'Arch. Lit.*, art. « Annonciation », col. 2243.

même jour partout et avec le même honneur. L'Annonciation dont il parle est célébrée à des dates diverses dans les églises d'Espagne. Il faut arriver à l'uniformité. Mais le 25 mars (jour supposé de l'annonciation mis en relation avec le 25 décembre jour de la naissance) lui paraît mal choisi parce qu'il tombe en Carême, où l'on ne doit pas célébrer de fêtes de saints, et qu'il ne convient pas non plus de solenniser l'Incarnation au Temps Pascal, quand le Verbe mérite les honneurs de la Résurrection. Il est donc décidé que « huit jours avant la naissance du Seigneur, sa Mère aura son jour de fête très solennelle et très brillante — *ante octavum diem quo natus est Dominus, genitricis quoque ejus dies habeatur celeberrimus et praeclarus.* » Le concile ne fait pas de différence entre la fête de l'Annonciation et celle de la Nativité de Jésus-Christ parce que « la fête de l'Annonciation de la Mère est la fête même de l'Incarnation — *nam quod festum est Matris, nisi Incarnatio Verbi.* » Le 18 décembre sera donc une grande fête de la Sainte Vierge qui durera plusieurs jours comme celle de Noël.

Il résulte évidemment de tout cela : 1° Qu'en 656, la fête de l'Incarnation existait déjà depuis un certain temps, assez longtemps peut-être ; 2° Que le 25 mars était le jour habituel, mais qu'en la transportant au 18 décembre, le concile n'innovait pas complètement, et suivait plutôt des coutumes déjà établies dans d'autres églises *spatio remotis et terris.* En effet, le lectionnaire de Silos (650) a pendant l'Avent une fête *Sanctae Mariae,* etc... ; 3° De ce que la fête n'est désignée que par des termes généraux : fête de la Mère, fête de la Vierge, Thomassin conclut non sans vraisemblance qu'alors « les Espagnols ne connaissaient point encore d'autre fête de la Vierge. Au moins, ajoute-t-il, il faut confesser que, s'ils en connaissaient d'autres,

ils donnaient à celle-ci le premier rang au-dessus des autres (1) ».

Des documents antérieurs à cette date de 656, nous ne pouvons profiter que par induction. La *Peregrinatio Sylviae*, qui raconte longuement la fête de la Purification, ne dit rien de l'Annonciation, du moins au 25 mars; la partie de l'Avent ayant disparu, nous ne pouvons rien conclure pour cette période, mais Ethéria, l'auteur, raconte que, quarante jours après Pâques (le jour de notre Ascension dont la fête se confondait encore avec la Pentecôte), on allait célébrer la messe non pas à l'*Imbomon* (l'endroit d'où le Christ s'était élevé au ciel) comme il aurait convenu pour une fête de l'Ascension, mais à Bethléem dans *la grotte même de la Nativité* (2). On y dit des choses en rapport avec le jour et le *lieu* où l'on est. Serait-ce une fête de l'Annonciation, de l'Incarnation du Verbe? Dans l'impossibilité où l'on était de fixer le jour où, « sorti du Père, il est venu en ce monde », s'était-on résigné à célébrer celui mieux connu où, « sorti du monde, il était remonté vers son Père »? (Jean, xvi, 28). Au jour ultime de sa carrière terrestre, honorait-on le premier moment? Si on pouvait le prouver, la fête de l'Annonciation gagnerait une antiquité qu'on ne lui connaissait point.

Peut-être, cependant, pourrait-on remonter encore plus haut. Quand sainte Hélène rechercha l'emplacement des saints lieux, elle découvrit à Nazareth la maison où l'on croyait que le mystère de l'Incarnation s'était accompli, elle y fit construire une basilique comme à Jérusalem et à Bethléem (3). Pour prouver son existence, nous pouvons

(1) *Traité de la célébration des Fêtes*, l. II, ch. 12, p. 300.

(2) Voir Molien, *La Prière de l'Église*, t. II, p. 512.

(3) Pour la description de la basilique et les inductions qu'on en peut tirer, voir D. Cabrol, *Dict. d'Archéol. et Lit.*, art. « Annonciation », col. 2245.

par les récits des pèlerins aller jusqu'au VI^e^ siècle, et des fouilles récentes ont permis de découvrir des restes dont l'architecture est du IV^e^. Il y avait donc au IV^e^ siècle à Nazareth une basilique consacrée au souvenir de l'Annonciation; comme à Bethléem, à la Nativité; à Jérusalem, à la Passion, etc... Or, la liturgie de Jérusalem s'est formée dans ces églises; nous savons par la *Peregrinatio* qu'en 380 environ on allait à Bethléem (le 6 janvier) célébrer la Nativité; au jour de l'Invention de la Croix, aux jours de la Passion, de la Résurrection, on faisait grande fête au Golgotha, à l'*Anastasis*, etc. (1)... Ces solennités se sont propagées peu à peu en Occident. Nous n'avons pas de preuve que l'Annonciation fut célébrée à Nazareth, mais est-il téméraire de penser que, là aussi, dans la basilique construite sur le lieu même où le mystère s'est accompli, on a établi une fête pour en rappeler le souvenir; tout cela pourrait remonter au premier tiers du IV^e^ siècle, puisque c'est en 326 que sainte Hélène a accompli son pèlerinage. Quelle joie pour un érudit chrétien s'il pouvait en faire la preuve !

Cette preuve, on la possède presque pour le commencement du V^e^ siècle. D'après D. Cagin, on peut faire remonter jusque-là quelques parties du missel de Bobbio (2);

(2) Voir *La Prière de l'Église*, t. II, p. 392, 404, 488.

(3) Voici le raisonnement qu'il fait pour en prouver la très haute antiquité : « Plus on étudie le document A (du missel de Bobbio), plus il semble que cette date (commencement du V^e^ siècle) s'impose à l'impression. Dans aucun cas, le document A n'emploie pour désigner Notre-Dame le Θεοτόκος ou le *Dei Genitrix* du concile d'Ephèse (430). Il dit *Venerabilem Mariam... Mariam Matrem*. Le document S est postérieur : Bien que la *Missa in Ass. sanctae Mariae* n'ait que trois formules, il trouve moyen d'y placer deux fois la profession antinestorienne : *Virgo Dei genitrix Maria* (*Contestatio*), *Dominicae genitricis* (1^re^ oraison). En revanche, le document A se date d'un autre côté par l'insistance qu'il met à s'exprimer sur la virginité de Notre-Dame en termes qui semblent bien viser les hérésies combattues par saint Jérôme. » D. Cagin, *Paléographie musicale*, t. V, p. 115, note.

or, pendant l'Avent, il y a trois messes dont l'une a pour titre *in sanctae Mariae solemnitate*; le mot Annonciation n'y figure pas, mais il y a une autre messe dont les éléments serviront dans celle de l'Annonciation et de l'Assomption. Après la fête de la Chaire de saint Pierre, donc en février ou mars, on remarque, *In Missa sanctae Mariae* ou *In sanctae Mariae solemnitate*, des prières et des lectures qui se rapportent à l'Annonciation : « O Dieu qui, par l'auguste Marie, avez voulu joindre à un corps mortel la vérité de votre Verbe... O Dieu qui, en couvrant de votre ombre le sein de la Bienheureuse Vierge Marie, avez daigné illuminer le monde entier... Qu'elle se réjouisse donc d'avoir conçu étant Vierge, d'avoir porté le Seigneur dans son sein (1) », etc...

A peu près en même temps ou un peu plus tard, nous avons de Basile, qui fut évêque de Séleucie en 431, un sermon sur l'Annonciation de la sainte Vierge et la fête (2). Le document le plus important de cette époque est le *Rotulus* de Ravenne, recueil d'oraisons qui date probablement de la première moitié du V^e^ siècle (3). Une d'entre elles est reproduite dans les sacramentaires léonien, gélasien, grégorien, à la fête de Noël, et une dizaine d'autres sur quarante visent directement le mystère de l'Annoncia-

(1) Voir *Dict. d'Arch. et Lit.*, art. « Annonciation », col. 2251. — « Cette messe a été en quelque sorte dépecée par l'ambrosien qui en a détaillé les oraisons entre la fête de l'Assomption, celle de l'Annonciation et celle du VI^e^ dimanche de l'Avent. Le gélasien en a usé avec la même liberté (messes de l'Annonciation et de l'Assomption) ainsi que le sacramentaire édité par Gerbert, le sacramentaire inédit de Gellone et d'autres sacramentaires. » D. Cabrol, *ibid.*

(2) P. G., t. LXXXV, col. 426.

(3) Quelques auteurs le datent du VII^e^ siècle, d'autres du VI^e^, D. Cabrol le fait remonter jusqu'au V^e^ siècle, parce qu'on y parle du concile d'Éphèse (431) comme très récent. Voir *Dict. Archéol., Lit.*, art. « Annonciation », col. 2250. Le léonien, qui est peut-être aussi du V^e^ siècle, n'a pas la fête, mais on n'en peut rien conclure, car cette partie de l'année manque.

tion. On est donc en droit de conclure qu'au milieu du V^e^ siècle et peut-être dans le premier tiers on honorait spécialement le mystère de l'Annonciation et peut-être à la date du 25 mars, et cela en Occident, car les oraisons du *Rotulus* sont romaines, elles ont sans doute été composées par le pape saint Léon.

II. — La date du 25 mars. — Cette date en effet était fixée déjà depuis un certain temps, à ce qu'il semble, comme étant celle de l'Incarnation et par conséquent de l'Annonciation. Comment y était-on arrivé? Dans l'absence de tout document certain sur le jour exact de la naissance du Sauveur et sur celui de sa mort, on s'est livré dès les premiers siècles de l'Église à des calculs fondés sur certaines données *a priori*. Il est fort probable que l'on a résolu le problème du jour de la naissance et par conséquent de l'incarnation d'après le jour supposé de la mort. Clément d'Alexandrie cite des calculs qui aboutissent pour la passion au 21 mars, au 13 ou au 19 avril. Le *Comput pascal* donne le 9 avril, Lactance le 23 mars, souvent on arrive au 25 mars. Tertullien est le premier qui donne cette date : « Le 25 mars, à l'époque de la pâque, le premier jour des azymes,... la synagogue des enfants d'Israël a mis à mort le Christ (1). » Pourquoi le 25 mars? On est arrivé à cette date par celle de la création du monde fixée arbitrairement au 25 mars, ou plutôt suggérée par sa coïncidence avec l'équinoxe du printemps. Évidemment, a-t-on dit, c'est à l'équinoxe et à la pleine lune que le monde a été créé, et c'est 4000 ans après, jour pour jour, que le Christ est mort. Suivant une opinion universellement reconnue, la mort du Sauveur était arrivée au jour anniversaire de celui où le monde avait été créé, ainsi le vou-

(1) *Adv. Judaeos*, VIII. P. L., t. II, col. 616.

dait la science des nombres. Mort le 25 mars, le Christ n'avait pu s'incarner que le 25 mars, car il n'avait pu passer sur la terre qu'un nombre entier d'années. Les fractions sont des imperfections, qui n'ont pas pu se trouver dans la vie du Christ. Alors, si la passion a eu lieu le 25 mars, l'incarnation aussi. Saint Augustin se fait l'écho de ces traditions, de ces calculs quand il dit : « Ainsi que l'autorité de l'Église l'a reçu des anciens, on croit qu'Il a été conçu le 25 mars qui a été aussi le jour de la passion (1). » Nous ne sommes plus du tout sensibles à de tels arguments, mais dans l'antiquité ils paraissaient d'une certitude absolue : la création du monde, l'incarnation du Verbe, la mort du Christ, ne pouvaient avoir eu lieu que le même jour de l'année. On trouve cette même date dans les martyrologes de Bède, Adon, Usuard. Un des calendriers publiés pour la première fois par D. Férotin réunit ces trois faits au 25 mars en donnant la raison qui a déterminé le choix : 25 mars, *équinoxe du printemps*, premier jour du monde, où le Seigneur fut conçu et souffrit (2). Au moyen âge, on ajoutait beaucoup d'autres anniversaires : la création et la chute d'Adam, la mort d'Abel, le sacrifice de Melchisédech et d'Isaac, la mort de saint Jean-Baptiste, le crucifiement de Pierre, le martyre de saint Jacques. Durand de Mende (*Rational*, VII, 9, 3) rapporte toutes ces opinions exprimées en vers hexamètres dont il ne donne pas l'origine.

Des traditions placent l'Annonciation le dimanche, pour qu'elle puisse coïncider avec le jour de la Résurrection, avec celui du Jugement dernier. D'après le *De Fabrica mundi* de Victorin de Petau († 303), le jour de la semaine où Marie reçut le message de l'ange est le même que celui

(1) *Quinze livres sur la Trinité*, IV, 5. P. L., t. XLII, col. 894.
(2) *Liber Ordinum*, p. 458 et note 20. Voir *Dict. d'Arch. et Lit.*, art. « Annonciation », col. 2248.

où Ève fut séduite par le serpent, où Dieu créa la lumière, où le Christ ressuscita (1), etc...

Il n'est donc pas étonnant que le 25 mars soit considéré depuis longtemps comme une date importante : la *Chronique pascale* d'Alexandrie raconte qu'en 624 Héraclius choisit ce jour pour partir en Orient avec son armée; elle place la fête de l'Annonciation au 25 mars, en ajoutant que cela se fait d'après la tradition des docteurs (2), etc. Chez les Grecs, le 25 mars est regardé comme la date même de la résurrection du Christ, et, lorsque le cycle pascal amène cette coïncidence, la fête est désignée par eux sous le nom de Κύριον Πάσχα, Pâque principale ou Pâque par excellence (3).

III. — Histoire de la fête. — Ainsi donc, il est possible que dès la fin du IV^e^ siècle on ait fêté l'Annonciation à Nazareth, à un jour inconnu, comme on la fêtait à Bethléem le jour de l'Ascension; le missel de Bobbio garderait des traces de la fête pour le V^e^ siècle en février ou mars, le 25 mars pouvait être déjà choisi à cette époque. Au VII^e^ siècle en Orient, cette date paraît admise sans conteste comme étant l'anniversaire de l'Incarnation; on trouve, il est vrai, chez les Arméniens, la date du 6 avril, mais cela ne fait point de difficulté : par une manière de compter un peu différente, ils célébraient la Nativité le 6 janvier, par conséquent l'Incarnation devait avoir eu lieu le 6 avril. La difficulté et la diversité que constate le concile de Tolède de 656 viennent de ce que, aux premiers siècles,

(1) P. L., t. V, col. 312-313, et *Dict. d'Arch. et Lit.*, art. « Dimanche », col. 988.

(2) P. G., t. XCII, col. 488, et *Dict. d'Arch. et de Lit.*, art. « Annonciation », col. 2244.

(3) Voir Delehaye, *Analecta Bollandiana*, t. XXXII, Bruxelles, 1913, p. 326.

on n'admettait pas de fêtes pendant le Carême. Le concile de Laodicée (366) avait interdit de le faire, les églises d'Orient n'avaient guère tenu compte de la défense, et en 692 le concile *in Trullo* faisait officiellement une exception en faveur de l'Annonciation et proclamait que cette fête serait célébrée en Carême et que ce jour-là, comme on le faisait le samedi et le dimanche, on offrirait le saint sacrifice (1). L'Occident restait plus fidèle à exclure les fêtes du temps de Carême, et le concile de Tolède, en transférant la fête du 25 mars au 18 décembre, signale l'inconvénient qu'il y a à célébrer l'Incarnation pendant le temps où l'on se prépare à rappeler la passion et la mort, il institue pendant l'Avent une fête qui figure dans les calendriers mozarabes avec la mention : *Sancte Marie virginis*, à laquelle quelques-uns ajoutent : *et genitricis Dei et D. N. J. C.* (2) Le titre *Exspectatio partus* n'apparaît que tardivement, le texte de l'office ne répond pas au titre, il est plutôt un office de l'Annonciation (3). Saint Ildefonse de Tolède, contemporain du concile (il est mort en 669), composa quelques messes sur le sujet de l'Incarnation, notamment une pour le 18 décembre que, selon D. Cabrol, on a peut-être conservée (4).

A peu près à cette époque, la fête fait son apparition à Rome. Nous n'avons pas sur sa célébration de document antérieur au *Liber Pontificalis*. qui attribue son institution à Sergius (687-701) ou du moins la procession qui se rendait le jour de l'Annonciation de Saint-Hadrien à

(1) L'usage de l'Église grecque en Carême est de ne célébrer la messe que le samedi et le dimanche, les autres jours on dit la *Messe des présanctifiés*.

(2) D. Férotin, *Liber Ordinum*, p. 490-491.

(3) Voir D. Cabrol, *Dict. d'Arch. et de Lit.*, *ibid.*, col. 2249.

(4) *Ibid.*, col. 2244.

Sainte-Marie-Majeure (1). Elle n'existe pas dans le sacramentaire léonien, saint Grégoire ne paraît pas la connaître, car il n'en parle jamais et, ce qui semble plus concluant, elle est encore inconnue avec la Nativité et la *Dormition* dans l'église anglo-saxonne au commencement du VIII[e] siècle (2); elle se trouve dans le sacramentaire gélasien, qui a conservé la liturgie du commencement du VIII[e] siècle.

A Rome, elle fut toujours, à ce qu'il semble, célébrée le 25 mars (3). L'Espagne continuait de la faire pendant l'Avent, et, lorsque des moines espagnols vinrent à Cluny sous l'abbé Odilon († 1048), ils demandèrent de célébrer l'Annonciation en secret selon la coutume d'Espagne; ils l'obtinrent, mais les moines français ne parurent pas les approuver. On conserva la coutume que Raoul Glaber, de qui nous tenons ce récit, appelle ancienne (4). L'exclusivisme qui rejetait toute fête de saints du temps du Carême paraissait moins rigoureux en Gaule; et quand, vers l'an mil, on discuta la question de savoir s'il ne serait pas utile d'imiter sur ce point les églises d'Espagne, on n'en fut point d'avis.

L'usage des églises d'Espagne, en effet, ne devait pas prévaloir : c'est le 25 mars qui l'a emporté. Toutefois ce ne fut pas, il semble, sans difficulté. Si en effet au X[e] siècle à Cluny, d'après Raoul Glaber, on faisait la fête en

(1) *Liber Pontificalis*, éd. Duchesne, t. I, p. 371 : « *Sergius quoque Pontifex qui seculo vixit septimo, de hac festivitate loquitur tanquam multo ante instituta. Constituit ut diebus Annuntiationis... Litania exeat a Sancto Hadriano et ad Sanctam Mariam populus occurrat.* » Voir aussi p. 376, 381, et notes 43 et 44.

(2) Voir Duchesne, *Origines du culte*, p. 272.

(3) Sauf l'exception, momentanée sans doute, mentionnée plus loin par Raoul de Tongres.

(4) *Apud nos antiqua consuetudo, uti decebat, praevaluit* : *Historiarum*, III, 3. P. L., t. CXLII, col. 651.

mars, et si en l'an mil on décida de la conserver, on ne la trouve pas « dans le calendrier de saint Chrodegang, ni dans les trois endroits qui en parlent des Capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, ni dans le concile de Mayence de 813, ni dans le deuxième concile d'Aix-la-Chapelle, ni dans les Capitulaires d'Hayton évêque de Bâle, d'Hérard archevêque de Tours, de Gautier évêque d'Orléans, ni dans le décret que Gratien attribue à un concile de Lyon où toutes les fêtes de ce temps sont nommées et en particulier la Purification, l'Assomption et la Nativité de la Vierge (1) ». L'Église de France aurait-elle été du nombre de celles dont parle le concile de Tolède, *spatio remotis et terris*, qui célébraient l'Incarnation du Verbe pendant l'Avent et restaient ainsi fidèles au décret du concile de Laodicée qui interdisait les fêtes en Carême? C'était aussi l'usage de l'église ambrosienne de Milan, qui célébrait l'Annonciation le sixième dimanche de l'Avent, c'est-à-dire celui qui précède Noël immédiatement (2).

On paraît donc avoir hésité dans les églises d'Espagne, des Gaules, de Milan, entre le décret du concile de Laodicée et la date du 25 mars considérée de plus en plus comme celle de l'Annonciation. C'est à tel point que l'Église de Tolède célébrait cette fête deux fois chaque année : le 25 mars pour se conformer à l'usage de l'Église romaine, et le 18 décembre pour rester fidèle à sa tradition (3); elle donnait même à cette dernière fête une octave.

Un peu plus tard, nous constatons que, par un sentiment contraire à celui qui mettait l'Annonciation en Carême, on transfère certaines fêtes qui y étaient célébrées. Raoul de Tongres (XIV^e^ siècle) raconte que la fête de saint Ambroise et de saint Grégoire, qui tombaient en Carême,

(1) Thomassin, *Traité des Fêtes*, p. 304.
(2) Voir Thomassin, *op. cit.*, p. 305.
(3) Voir *Missale mixtum*. P. L., t. LXXXV, col. 170.

furent placées au jour anniversaire de leur ordination : celle de saint Grégoire au 3 novembre, celle de saint Ambroise au jour octave de saint André; celle de saint Benoît est renvoyée du 21 mars au jour de la translation de ses reliques en juillet. Mais ensuite il ajoute « que, la fête de l'Annonciation ayant été rétablie dans l'Église romaine à sa place (25 mars), les autres fêtes reprirent celle qu'elles avaient eue (1) ». Thomassin estime que ce changement pour remettre la fête en Carême a pu se faire vers le IX^e^ siècle, quand on commença à ne plus considérer les fêtes et les jeûnes comme incompatibles au même jour. Sur la motion du concile de Tolède, il y eut donc en Occident (car l'Orient paraît être resté fidèle au 25 mars) une poussée pour célébrer l'Annonciation seulement pendant l'Avent, où elle est en vérité bien placée; mais Rome, sans supprimer la fête du mercredi des Quatre-Temps de l'Avent (2), conserva et fit prévaloir le 25 mars, fête qui « est à elle seule toute une affirmation dogmatique opposée depuis de longs siècles aux erreurs christologiques : Marie est vraiment la Mère de Dieu; après la conception miraculeuse annoncée par l'Ange, c'est par une gestation de neuf mois que le Verbe de Dieu a pris dans ses chastes entrailles sa sainte humanité (3) ». Et au XI^e^ siècle, l'auteur du *Micrologue* se glorifie de suivre en cela l'usage de

(1) *De Canonum observantia*, 16.

(2) Dans d'autres liturgies, la part de l'Annonciation pendant l'Avent est plus importante. Dans le rit d'Aquilée (côte austro-vénitienne), d'après un capitulaire remis au jour par D. G. Morin, l'évangile du V^e^ dimanche de l'Avent est aussi celui de l'Annonciation (*Revue bénéd.*, 1902, p. 1-12). On observe le même fait (III^e^ dimanche de l'Avent) dans le texte des capitulaires de Naples et dans plusieurs autres textes de même genre (*Revue bénéd.*, 1891, p. 488). Dans la liturgie des nestoriens, séparés de la chrétienté depuis le V^e^ siècle, il y a pour l'Avent quatre dimanches qui s'appellent *de l'Annonciation* (*Dict. Arch. Lit.*, *art. cité*, col. 2149).

(3) Voir les *Questions liturgiques*, t. III, p. 55.

l'Église romaine et de célébrer en Carême la fête de l'Annonciation et de quelques autres saints (1).

Il y a cet inconvénient que, tombant à peu près toujours en Carême, elle détourne au profit des mystères de la nativité la pensée des fidèles qui doivent se préparer à célébrer la passion et la résurrection de Notre-Seigneur. Quand elle arrive le dimanche des Rameaux, pendant la Semaine Sainte ou la semaine de Pâques, on est obligé de la remettre au lundi de Quasimodo. Au moyen-âge, la rubrique était moins rigoureuse : si le 25 mars était le dimanche de la Passion ou le dimanche des Rameaux, on célébrait l'Annonciation le lundi; si elle arrivait un des trois derniers jours de la Semaine Sainte, on la faisait par anticipation le samedi d'avant les Rameaux, ou on la remettait à l'octave (2). Dans l'église du Puy-en-Velay, par un privilège spécial, on la célébrait même le Vendredi-Saint (3). Le mot de saint Augustin cité plus haut se vérifiait à la lettre : on célébrait le même jour de l'année la mort et la conception, le commencement et la fin de l'existence mortelle du Christ.

Les derniers *Ordines romani* parlent assez brièvement de l'Annonciation. D'après l'*Ordo* XI, 33, il y a station, le rassemblement se fait à Saint-Hadrien, d'où l'on se rend processionnellement à Sainte-Marie-Majeure pour la messe. Les antiennes et les psaumes des vêpres sont indiqués, les mêmes qu'aujourd'hui, et à Matines les Répons se ressemblent beaucoup. L'*Ordo* XII, 11, dit que, ce jour-là, et le jour de la Nativité de la sainte Vierge, on fait comme pour la

(1) « *Sed nos magis Romanae Ecclesiae morem gerimus, infra Quadragesimam illam (Annuntiationis festivitatem) celebramus, sicut et aliorum quorumdam Sanctorum.* » *Microl.*, 48. P. L., t. CLI, 1012.

(2) Durand de Mende, *Rational*, VII, 9, 2.

(3) Pascal, *Origines et raison de la liturgie catholique*, p. 73. Il raconte qu'en 1842, la coïncidence s'étant présentée, un indult du pape a fait revivre le privilège.

fête de la Purification; or le 2 février, il y a procession de pénitence, le pape va pieds-nus de Saint-Hadrien à Sainte-Marie-Majeure. Dans l'*Ordo* XIV, 81 (XIVe siècle), on ne parle plus de procession, la fête cesse d'être de pénitence, on chante les vêpres solennellement, il n'y a qu'une seule oraison, on ne fait pas mémoire de la férie. L'*Ordo* XV, 105, nous a conservé qu'en 1389 la fête est tombée le jeudi avant le dimanche de la Rose (quatrième de Carême) : il n'y eut point de Ires vêpres, après la messe célébrée à Saint-Pierre on chanta immédiatement les vêpres, le pape entonna la première antienne et celle de *Magnificat*, encensa l'autel, etc. Le même *Ordo* ajoute qu'en 1399 le froid fut si grand qu'il n'y eut point de Ires vêpres le jour de la fête, on chanta les vêpres immédiatement après la messe. Si grand froid à Rome au 25 mars qu'on ne peut se réunir à l'église le soir! Ce détail ne donne pas une très haute idée de la cour romaine à la fin du XIVe siècle; on sait que c'était le moment d'une très grande décadence liturgique.

IV. — La messe et l'office. — Le missel et le bréviaire de l'Église romaine n'ont conservé que très peu de pièces spéciales à cette fête, la liturgie mozarabe a une liturgie beaucoup plus complète. Le *Rotulus* de Ravenne que nous avons cité aurait pu fournir des textes intéressants que l'on retrouve dans le Sacramentaire léonien, dans le gélasien, dans l'ambrosien et dans les livres gallicans. Le gélasien a beaucoup emprunté à la messe du missel de Bobbio; le grégorien possède déjà, dans un ordre un peu différent, les trois oraisons dites encore aujourd'hui, mais par-dessus tout, il conserve une très belle préface où on lit : « Ce que la sublime noblesse d'un ange

a annoncé, la pureté virginale l'a cru, l'ineffable divinité l'a accompli (1). »

L'introït, pris du psaume XLIV *Eructavit* qui, au sens propre, célèbre le mariage de Salomon et, au sens spirituel, l'union du Christ avec son Église, célèbre ici, au sens liturgique, l'amour mutuel de Jésus et de sa Mère. Ainsi, la fête apparaît tout de suite comme celle de ces deux êtres privilégiés, l'un étant saint par nature, l'autre l'étant restée par une exception unique. L'antienne de l'introït proclame de Marie que les plus riches du peuple imploreront sa faveur, c'est la consécration officielle de sa toute-puissance suppliante. Elle conduit après elle un long cortège de vierges, toutes la suivent avec allégresse. Le verset s'adresse à son divin Fils, qu'il faut louer par une *parole excellente*.

L'épître, qui se retrouve au mercredi des Quatre-Temps de l'Avent et dont la partie principale : *Ecce Virgo concipiet...*, est reprise à la communion des deux jours, annonce qu'une Vierge enfantera. L'évangile raconte comment cette prophétie s'est réalisée : *Missus est angelus Gabriel*. Ce *Missus est* a été commenté de toutes les façons par saint Bernard, Bossuet et tant d'autres; on le lit à la plupart des fêtes de la B. M. V., mais jamais avec autant d'à-propos qu'à celle de l'Annonciation. Tout s'y trouve, et la sublimité du Fils dans son infinie condescendance, et la gloire de la Mère avec sa parfaite obéissance.

L'offertoire : *Ave Maria*, fort belle composition musicale

(1) P. L., t. LXXVIII, 52. On peut rapprocher cette préface de celle du 3e dimanche de l'Avent : « Là où le péché avait engendré la mort, l'immense bonté de Dieu avait rendu la vie, et la très pure Marie, la nouvelle Vierge, a expié le forfait de l'antique vierge. Saluée par l'ange, couverte par l'ombre de l'Esprit-Saint, elle mérita de mettre au monde celui qui créa tout par un signe; elle-même admirait l'intégrité de son corps, la valeur infinie de ce qu'elle avait conçu, elle se réjouissait d'enfanter celui qui l'avait créée. » (*Ibid.*, 191.)

que M. Gastoué date de l'époque du pape Sergius (1) (fin du VII[e] siècle), redit les paroles de la sublime *Annonciation*, parole que le peuple chrétien répétera des millions de fois pour saluer sa Mère du ciel : *Ave Maria, gratia plena.*

Les oraisons sont celles qu'on adresse le plus fréquemment à Marie dans la liturgie, elles font appel à son titre de Mère de Dieu pour nous obtenir grâces abondantes en cette vie, gloire immortelle en l'autre.

A l'office, il faut surtout remarquer les antiennes où tout un drame se déroule entre Marie et l'Ange. Peut-il y avoir drame de plus grande conséquence, puisqu'il s'agit du salut du genre humain? On trouve l'exposition, l'intrigue, le dénouement. Exposition : Première antienne, un ange est envoyé à une Vierge, fiancée de Joseph ; 2[e] antienne, l'exposition commencée au ciel : *Missus est*, se fait maintenant sur la terre : *Ave, gratia plena.* — Intrigue : on la voit se former dans la 3[e] antienne. Marie s'étonne, elle s'effarouche... L'ange, pour la rassurer, lui dit l'objet de son message : « Ne craignez point... Vous mettrez au monde un Fils. » Stupeur plus grande encore de Marie, que l'on devine sans qu'elle soit exprimée, car ici la Vierge ne parle pas, on assiste au drame intérieur par la pensée seulement. Dans la 4[e] antienne, l'Ange lui donne pleine confiance : cet enfant est un Dieu, il régnera éternellement. — Dénouement : L'intervention miraculeuse du Saint-Esprit dans la Conception est passée sous silence, mais Marie a compris, elle sera Vierge et Mère à la fois. La parole de l'Ange a triomphé de son humilité et de ses craintes, elle n'a plus qu'à obéir : *Ecce ancilla Domini*

(1) *Origines du chant romain*, p. 263. Il dit les autres chants empruntés à des messes plus anciennes : mercredi des Quatre-Temps de l'Avent, Station du 1[er] janvier, Purification.

(5e antienne). — Le drame est accompli, l'Incarnation est faite. L'antienne du *Benedictus* reviendra sur les craintes de la Vierge, mais pour nous donner le secret du mystère, caché pour le moment, mais qui éclatera bientôt et qui créera, selon le mot de Bossuet, « une nouvelle dignité » sur la terre, la dignité de Mère de Dieu.

En terminant, disons avec saint Augustin (1) : « Considérez cette chaste servante, Vierge et Mère; car Jésus a accepté notre pauvreté là où il a revêtu la forme d'esclave en s'anéantissant lui-même... C'est là qu'il a pris la forme d'esclave, là qu'il s'est revêtu de notre pauvreté, là qu'il s'est appauvri, là qu'il nous a enrichis. » Ce grand mystère a commencé de s'accomplir, ou du moins l'Église célèbre ce glorieux anniversaire le 25 mars, qui doit nous être cher à tant de titres. Le P. de Bérulle voudrait étendre à tout le mois la gloire de ce jour : « Nous n'avons pas, dit-il, pouvoir de réformer le calendrier et de rendre ce mois le premier en nos éphémérides, mais nous avons pouvoir de régler notre piété, et de le rendre le plus remarquable en nos dévotions. C'est en ce mois que le Fils de Dieu a commencé à vivre d'une vie nouvelle... voyagère et glorieuse tout ensemble... Miracle propre à Jésus, et *miracle commencé en ce mois mystérieux, et continué toute sa vie.* C'est en ce mois auquel, commençant à vivre, il commence à mourir... Il y a encore en ce mois à honorer le commencement de la vie intérieure et spirituelle de Jésus, voyant, adorant, aimant Dieu son Père... Et nous y pouvons ajouter la vie qu'il a commencé à imprimer dans la Vierge, à laquelle il était vie, et laquelle a porté en son cœur la première impression de la vie de Jésus (2). »

Avant la réforme du calendrier par Jules César, mars

(1) Discours sur le psaume CI, I, 1.
(2) *Œuvres du P. de Bérulle*, Paris, Migne, 1856, col. 947-948.

était le premier mois de l'année, il l'est redevenu sous Charlemagne. L'Église eut-elle un moment l'intention et l'espoir de faire commencer l'année le 25 mars, anniversaire du plus grand fait de l'histoire? C'est possible. Elle continue toujours de dater certaines bulles *a die Incarnationis*... en relation avec le jour de l'Incarnation du Verbe.

A. Molien,
Prêtre de l'Oratoire.

Éclaircissement théologique sur le signe de la Croix

Le R. P. Dom J. Baudot, O. S. B., publiait récemment, dans *La Vie et les Arts Liturgiques* (1), une courte étude d'ordre pratique sur le signe de la croix pendant les offices liturgiques. L'intérêt que j'y ai pris m'a suggéré l'idée de lui donner un complément théologique. La formule ne laisse pas que d'être un peu ambitieuse. Mon dessein réel, pareil au sien et comme lui tout pratique, est plus modeste. C'est de contribuer à mettre en lumière, pour le bénéfice des âmes chrétiennes, l'insigne valeur religieuse du signe de la croix. Peut-être n'est-ce pas tout à fait inutile. Car si nous usons beaucoup, et je dirais volontiers plutôt trop que pas assez, de ce signe sacré, il nous arrive souvent d'en mal user ou médiocrement.

Nous envisagerons ici le signe de la croix sous la forme principale et usuelle qu'il a prise parmi nous, en particulier dans l'usage privé. Tandis que les premiers chrétiens se signaient, sur le front, du pouce de la main droite, nous autres, chrétiens de l'Église d'Occident et depuis le V^e^ siècle peut-être, nous avons coutume de tracer sur nous un grand signe de croix, portant la main droite ouverte du front à la poitrine et de l'épaule gauche à l'épaule droite. Nous prononçons, ce faisant, la formule : « Au

(1) Octobre 1923, pp. 559-564.

nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » Les chrétiens orientaux, catholiques ou non, procèdent autrement. Dans l'usage courant, ils se signent, du front à la poitrine et de l'épaule *droite* à l'épaule gauche, en prononçant la formule, qui s'adresse au Christ : « Seigneur, aie pitié de nous. » Ainsi faisait-on souvent, chez nous aussi, du moins pour ce qui regarde le geste, aux XI^e^ et XII^e^ siècles.

Si l'on veut bien comprendre le signe de la croix, il faut, je pense, le regarder comme étant, par lui-même et, du moins, en premier, un acte inaugural, c'est-à-dire comme le geste naturel de qui commence de prier ou d'agir. Dans l'usage liturgique, si on laisse de côté les cas, assez nombreux, où il appartient à un rite de bénédiction, c'est bien avec ce caractère qu'il nous apparaît le plus ordinairement. Les Heures de l'Office, sans en excepter Complies, commencent par une formule, généralement *Deus in adjutorium*, qu'un signe de croix accompagne. En revanche, nul signe de croix ne les conclut. Au cours des Heures, lorsque le signe de la croix est prescrit, c'est au début de quelque formule particulièrement solennelle de prière, le *Magnificat* et le *Benedictus*, par exemple, selon la rubrique actuelle du rite romain. Le plus souvent, sinon toujours, les exceptions apparentes n'en sont pas réellement. Tel est le cas, par exemple, de l'*Adjutorium nostrum* et du signe de croix qui l'accompagne à la fin de *Pretiosa*. Formule et signe se réfèrent, non à ce qui précède pour le clore, mais à ce qui doit suivre pour l'inaugurer. Cela est particulièrement manifeste et digne d'attention lorsque *Pretiosa* se dit à l'issue, non pas des Laudes, mais de Prime. Ce qui suit cette prière liturgique du matin, c'est le labeur même du jour commençant. L'on doit faire une remarque analogue à propos de l'*Adjutorium nostrum* avec signe de croix, qui fait suite à la

Leçon brève au début des Complies. Cette Leçon, avec la bénédiction qui la précède, représente ce qui reste de l'ancienne *Collatio*, lecture ou conférence spirituelle de l'après-vêpres. Cette *Collatio* avait lieu au chapitre. Lorsqu'elle était terminée, le président donnait le signal du départ pour le chœur, où devait se célébrer l'Office des Complies, par l'*Adjutorium nostrum* accompagné du signe de la croix. La formule et le signe se référaient à ce ce qui allait suivre plutôt qu'à ce qui précédait. Plus tard, cette *Collatio*, réduite à la *Lectio brevis*, fut rattachée à l'Office de Complies auquel, avec la confession qui lui fait suite, elle sert de préambule (1). L'Office lui-même

(1) C'est l'usage de boire, en temps de jeûne, entre la *Collatio* et l'office de Complies, qui a introduit la pratique actuelle. Les « Constitutions premières » de l'Ordre des Prêcheurs nous montrent l'évolution en train de s'accomplir, sous l'influence, probablement, du désir de gagner du temps : « Tempore jejunii : hora competenti, sacrista ad collationem (c'est-à-dire pour la Conférence spirituelle) puiset signum. Et fratribus venientibus in conventum, ad signum prioris legat lector, premisso Jube dompne et sequatur benedictio (i. e. et sequente benedictione) : Noctem quietam etc. Et infra lectionem poterunt fratres bibere facto signo a priore et dicto Benedicite a lectore et data benedictione ab ebdomadario : Largitor omnium bonorum etc. Finita lectione dicat qui preest : Adjutorium nostrum etc. Et tunc cum silentio intrent fratres ecclesiam. Alio vero tempore (c'est-à-dire hors le temps de jeûne) ante completorium legatur lectio in ecclesia : Fratres, sobrii estote. Et facta confessione et dicto Completorio » etc.

Dans la suite, probablement lorsqu'un léger repas fut joint au « potus », la *Collatio* se trouva, en tout temps, rattachée à Complies et se fit au chœur. Puis, assez drôlement, le nom de *Collatio* fut attribué au repas sommaire, concédé le soir en temps de jeûne et au cours duquel, quoique sous une forme moins solennelle, on prit l'habitude de faire une lecture pieuse, qui est la véritable *Collatio*, conférence ou lecture spirituelle des anciens. Ce repas-*Collatio* demeure encadré entre la *Benedictio potus*, qui se donne, par un rappel de son intervention ancienne au cours de la *Collatio*-lecture, la communauté étant assise, et l'*Adjutorium nostrum*, avec signe de croix, prononcé la communauté étant debout et prête à partir.

commence avec le *Converte nos* et le *Deus in adjutorium*, que des signes de croix accompagnent. Les autres cas, où le signe de la croix semble clore une fonction ou une formule liturgique, cas qui d'ailleurs varient d'un rite à l'autre, au sein même de la Chrétienté occidentale, se révèlent le plus souvent, quand on les examine de près, d'accord avec le principe énoncé plus haut. Le signe de la croix y joue le rôle de geste inaugural.

Pour ce qui regarde l'usage privé, le moins que l'on puisse dire, c'est que le signe de la croix y apparaît plus naturellement et avec une signification plus évidente au début qu'à la fin de la prière et de l'action. De soi, le signe de la croix est vraiment l'acte par où l'on commence quelque chose.

***

Ceci nous achemine à le bien comprendre. Étudions-le, tout d'abord, au début de la prière, liturgique ou privée. La prière s'adresse proprement à Dieu. Acte de notre vie surnaturelle, il convient de préciser qu'elle s'adresse à Dieu lui-même et en lui-même, à ce Dieu que la révélation nous a appris à connaître et avec lequel la grâce sanctifiante nous met en relations filiales. De cœur seulement ou des lèvres aussi, il n'importe, nous lui présentons par elle nos requêtes avec nos devoirs. Cela suppose que nous nous trouvons en sa présence. D'une certaine manière et pour ce qui le concerne lui-même, nous y sommes toujours et nécessairement en cette divine présence. Mais la réciproque n'est pas vraie. Je veux dire que si nous sommes toujours présents à Dieu, Dieu ne nous est pas toujours présent à nous. Il nous devient présent lorsque nous pensons à Lui. Non pas par un acte, simplement, de notre esprit humain, mais par un acte de notre foi. C'est le propre des vertus

théologales de nous donner prise vivante, intellectuelle ou affective, sur Dieu lui-même, en lui-même. Et ceci vaut premièrement pour la vertu théologale de foi, par l'exercice de laquelle nous « réalisons » intellectuellement la présence de Dieu. Au vrai, nous nous mettons ainsi, pour ce qui est de nous, en la présence de Dieu; nous paraissons, nous faisons notre entrée en l'auguste présence de Dieu, avec le dessein audacieux de lui adresser la parole, de lier conversation avec lui. Dans la pénombre et le mystère de la foi, bien entendu. Mais il n'importe : ce n'en est pas moins, quoique invisible, une réalité de l'ordre le plus réel. Nous n'y songeons pas assez. Réalistes et souvent à l'excès dans l'ordre de notre vie naturelle, nous ne le sommes pas assez dans celui de notre vie spirituelle et de notre commerce avec Dieu.

Or c'est ici, ou nulle part, que le signe de la croix est à sa place et nous révèle sa signification profonde. Parvenu en la présence adorable de Dieu, notre première pensée ne doit-elle pas être, si nous « réalisons » cette aventure inouïe, de nous faire connaître ou reconnaître de Dieu? Il sied, pauvres créatures humaines, que nous nous présentions, et que nous déclinions nos titres à être reçus, à trouver accueil, à être écoutés de Dieu. Comment, nous référant aux règles qui président à nos relations humaines, ne comprenons-nous pas cela, ne le sentons-nous pas intensément, et que le signe de la croix, geste et formule si brefs, si décisifs, est la présentation idéale ?

Nous venons d'arriver, par notre acte de foi, en la présence de Dieu. Dieu nous regarde. Dieu se tait. Dieu attend. La cour céleste a les yeux sur nous. Ce sont là, qui ne le comprend ? d'humaines façons de parler. Mais saint Paul lui-même, pour faire saisir certaines choses, n'en connaissait pas d'autres. Elles sont, d'ailleurs, véritables à leur manière. La face de Dieu interroge : « Qui

es-tu, toi qui montes de la terre, ô créature? » Et voici que, surmontant notre émoi, graves, nous disons le mot, le grand mot : Au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ce mot, auquel nous prenons à peine garde, stupides que nous sommes, parmi la routine de notre vie pieuse, c'est le mot caché que nulle créature, fût-elle angélique et plus qu'angélique, ne pourrait savoir, si Dieu lui-même ne le lui avait révélé. C'est l'inaccessible mystère de la vie divine. C'est la suprême confidence de Dieu à ses amis, à ses enfants. « Je ne vous appelle plus serviteurs, disait Jésus aux siens dans le dernier entretien qu'il devait avoir avec eux avant de mourir. Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur ne sait pas ce que fait son maître. Je vous ai donné le nom d'amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai confié » (Jean, xv, 15). Il leur a dit tous ses secrets, qui sont ceux du Père. Or il n'y en a pas de plus intime que celui-là, que ce mystère du Père engendrant éternellement son Fils, de l'Esprit-Saint procédant éternellement du Père et du Fils dont il est le mutuel Amour. Ceux donc qui savent cela et le disent, se révèlent amis de Dieu, ses fils et ses filles chéris. Le regard de Dieu s'est attendri soudain et nous accueille. Nous sommes de la maison et de la famille. Nous avons le mot.

Cependant, tandis que nous le prononcions, ce mot qui est un mot du ciel et non pas de la terre, nous commencions de tracer sur nous, d'un geste large, le signe sacré de la croix. Les Anges, j'imagine, ne le font pas, ce signe, même spirituellement. La croix de Jésus-Christ ne les concerne pas directement. Ils n'ont pas été rachetés par elle. Le signe de la croix n'est donc pas leur signe. C'est le nôtre, le signe de l'homme racheté, le signe des chrétiens. Et pour ce qui nous concerne, aux yeux de Dieu qui savent voir, que signifie-t-il? Que nous faisons pro-

fession d'être chrétiens? Sans doute, mais beaucoup plus que cela. Que nous nous réclamons de Jésus-Christ, « en qui, selon le beau mot de saint Paul, nous avons, par la foi en Lui, la hardiesse de nous approcher de Dieu avec confiance » (Eph., III, 12)? Assurément, mais beaucoup plus encore. Que nous appartenons à Jésus-Christ, en qui, comme chrétiens et dans l'ordre de la grâce, « nous avons la vie, le mouvement et l'être » (Actes, XVII, 28), ne faisant avec Lui qu'un seul Christ mystique, dont il est la tête et nous les membres. Et signifiant extérieurement ce que nous sommes intérieurement et réellement, par le signe de la croix, nous nous configurons à lui dans son grand acte rédempteur, dans son attitude caractéristique qui est la nôtre aussi. « Je suis cloué avec le Christ en la croix », disait saint Paul (Gal., II, 20). Et ainsi, d'un simple geste, nous évoquons devant Dieu la chère vision de son Fils crucifié, avec lequel nous protestons ne faire qu'un, ce qui est véritable, et tout le grand dessein que l'amour de ce Fils chéri lui a inspiré : « Car ceux qu'il a distingués d'avance, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils pour qu'il soit un premier-né parmi un grand nombre de frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés, ceux qu'il a appelés il les a aussi justifiés, ceux qu'il a justifiés il les a aussi glorifiés » (Rom., VIII, 29-30).

Voilà ce que signifie pour Dieu ce signe de la croix que nous formons sur nous, tandis que nous prononçons l'auguste formule trinitaire. Ainsi achevons-nous de nous présenter à lui, comme si nous lui faisions connaître qui nous sommes. Le signe de la croix, c'est, si je puis dire, le nom de baptême après le nom de famille représenté par la formule dont nous l'accompagnons. Et il est véritable que cela achève tout. Si réellement nous sommes ce que nous disons, si, seulement et plutôt, nous avons, dans

le cœur, l'humble et sincère regret de l'être si peu, sur-le-champ les bras, le cœur de Dieu s'ouvrent pour nous accueillir. Nous ne sommes plus la pauvre créature humaine qui, au ciel, faisait figure d'étrangère et presque d'intruse devant la majesté de Dieu et dont l'aspect misérable, tout enlaidi des boues de la terre, risquait d'offenser les regards de Dieu très saint. Nous sommes des fils et des filles de Dieu. Même pécheurs, nous demeurons des frères de Jésus-Christ qui, par le signe de la croix, ont pris soin de se couvrir du beau sang vermeil, par lequel toutes les souillures sont lavées. Nous pouvons, maintenant, parler à Dieu, tout dire et ne rien taire de notre misère et de notre détresse. Nous pouvons lui rendre nos devoirs et, ce qui est le comble, oser même lui dire notre amour. Il sait qui nous sommes; ce n'est pas sa majesté, c'est son cœur de Père qui nous écoute.

Telle est, pour le théologien, la signification immense du signe de la croix et telle son incomparable valeur religieuse comme rite inaugural de la prière. Et dire qu'il nous arrive de le faire tout de travers, ce signe qui en impose aux Anges même, et sans seulement y prendre garde ! Heureux encore si le respect humain ne vient pas le changer en outrage à la majesté du Dieu devant qui nous paraissons !

A l'issue de la prière et au moment de quitter la présence de Dieu, on voit moins bien quel sentiment nous peut pousser à faire le signe de la croix. Quelle est dans ce cas sa signification précise? Celle du salut par où l'on prend congé et d'un geste d'adieu? Peut-être, mais c'est peu, en vérité, pour la grandeur immense du signe de la croix. Ne serait-ce pas, plutôt, le rappel final de ce que nous sommes? De même que la vertu de ce signe nous a valu la bienveillante audience de Dieu, nous espérons qu'en le renouvelant nous l'inclinerons à nous exaucer. Lorsque,

au cours de l'office liturgique, nous sommes invités à former sur nous le signe de la croix avant de dire ou d'entendre lire quelque pièce plus solennelle et sacrée, l'on serait bien tenté d'y voir l'influence d'un sentiment analogue à celui qui s'affirme dans la formule d'introduction au *Pater* de la messe : *Praeceptis salutaribus... audemus dicere.* Nous réveillons en nous-mêmes la pensée de ce que nous sommes et nous le rappelons à Dieu.

*
* *

Admirablement fait pour inaugurer la prière, le signe de la croix n'est pas moins précieux lorsqu'il s'agit de donner à nos actions, avec leur objectif final, leur valeur surnaturelle. Nous rencontrons ici l'important et difficile problème pratique de l'intention surnaturelle, qui doit, de façon réelle et suffisamment explicite et actuelle, présider à toutes nos actions et les pénétrer. Problème difficile, car le torrent de la vie naturelle, avec ses intérêts et ses passions, emporte tout, bien souvent, parmi l'inattention, la routine, la précipitation, les surprises au milieu desquelles se développe notre quotidienne activité. Il nous faudrait un moyen court et vraiment efficace d'introduire dans ce flot pressé de nos actes la lumière de la foi et l'inspiration de la charité, avec la hardiesse d'entreprendre que donne l'espérance et cette soumission, pleine de révérence, que la vertu de religion répand dans nos cœurs. De moyen court et efficace, je n'en vois pas qui vaille le signe de la croix.

D'abord la formule trinitaire qui l'accompagne : Au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. C'est une évocation et une invocation implicite des trois divines Personnes, du Dieu de la foi et de la grâce, de notre grand Dieu vivant. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit : cela

veut dire premièrement que nous allons agir de leur part et donc pour leur compte. Dans nos actes, la fin répond au principe. Agissant de par Dieu, nous agissons pour Dieu. « Soit donc que vous mangiez, écrivait saint Paul, soit que vous buviez ou que vous fassiez quoi que ce soit (d'autre), faites tout pour la gloire de Dieu » (I Cor., x, 31). En termes magnifiques, lourds de pensées et d'affections religieuses et qui évoquent, avec le grand mystère de la vie divine, ce qu'il y a de plus profond dans la vie de la grâce, la formule : Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, dit cette intention où nous sommes de glorifier Dieu par nos actes et de contribuer à son bien divin. Et cette intention, si elle est véritable, va engager notre action en des voies droites, vers des objets immédiats susceptibles d'être effectivement rapportés à cette gloire, à ce bien de Dieu, qui sont notre premier motif d'agir et notre objectif final. Cependant notre formule, décidément plus riche que ce mot particulier de saint Paul que nous venons de rapporter, dit autre chose encore. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, c'est-à-dire par leur autorité et avec leur puissance souveraine. Comprenons bien. Agir c'est toujours, dans une mesure quelconque, nous jeter dans la mêlée des forces naturelles avec la prétention de faire prévaloir notre propre force, dans le conflit aussi des volontés humaines discordantes avec l'intention de faire triompher la nôtre. Quelle entreprise, quand y songe, et, pour la tenter, de quelle puissance disposons-nous donc? De la puissance souveraine du Père et du Fils et du Saint-Esprit, au nom desquels, ouvertement, nous faisons profession d'agir. Agir, c'est encore entreprendre de changer le cours des événements et de modifier l'ordre du monde. A quel titre, je vous prie, et par l'autorité de qui? Par l'autorité du Père et du Fils et du Saint-Esprit, au nom desquels nous déclarons intervenir. Saint Paul disait : « Et tout ce que

vous pouvez faire, paroles ou œuvres, faites-le, tout, au nom du Seigneur Jésus, en rendant grâces par lui à Dieu le Père » (Col., III, 17). Cette chose-là aussi, notre formule trinitaire le dit en perfection. D'elle-même, prononcée avant d'agir, elle apparaît donc, en sa simplicité et brièveté, comme un acte magnifique, non seulement de la vertu théologale de foi, mais de la vertu théologale d'espérance et de la vertu morale surnaturelle de religion ; et il ne tient qu'à nous qu'elle soit aussi un acte de la vertu théologale de charité.

Maintenant, le signe lui-même. Il introduit, dans cette intention que notre invocation de la Sainte Trinité a commencé de former, de nouvelles précisions et achève sa pleine signification et valeur surnaturelle. Nous l'avons déjà marqué plus haut et il n'y a pas lieu de nous y étendre longuement. Le signe de la croix est le signe du Christ. C'est le signe du Christ crucifié et dont la mort nous a rachetés, purifiés de nos fautes et restaurés à la vie de la grâce. C'est, brève mais décisive, l'affirmation de notre appartenance au Christ, de sa vie en nous, qui sommes ses membres, de notre vie en lui, qui est notre tête. « Je suis crucifié avec le Christ. Ce n'est plus moi qui vis. C'est le Christ qui vit en moi » (Gal., II, 20). C'est la puissante évocation de toute la grâce du Christ en nous et l'officielle déclaration que nous faisons de vouloir agir par cette grâce et de l'engager à fond dans l'entreprise, petite ou grande, à laquelle nous allons nous porter. En prononçant la formule : Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, nous nous disposions à agir divinement. Déjà, cependant, cette formule, qui est celle de notre baptême, évoquait cette grâce du Christ que nous y avons reçue. Mais en traçant sur nous le signe de la croix, nous engageons le Christ en personne dans notre action. Nous signifions que nous allons faire acte de membre du Christ

et qui ne fait qu'un avec son Chef. En nous et par nous, j'en atteste l'enseignement de saint Paul, c'est Jésus-Christ qui va agir.

Telle est, pour la prière et pour l'action, la valeur inouïe du signe de la croix. Avec la discrétion et l'à-propos de qui comprend la grandeur de ce geste, l'Église nous le fait faire aux moments opportuns de la prière liturgique. Nous le mêlons, sans grand discernement ni beaucoup d'attention, à notre prière privée, l'omettant quand il faudrait ou le faisant mal ou le multipliant sans motif valable et par routine. Et lorsque, sur le point d'entreprendre quelque action distincte et notable, il siérait de préciser notre intention et de créer en nous une atmosphère surnaturelle propice, qui de nous, en dehors des cas tout à fait graves ou que la routine a déterminés, qui de nous songe à s'en servir?

Le Saulchoir.

A. LEMONNYER, O. P.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Nos Saints de l'Ouest

Le vénérable LOUIS-MARIE BAUDOUIN

(1765-1835)

« Ce sont des Saints comme celui-là qu'il nous faut. »

S.S. Pie IX.

Le Vénérable Louis-Marie Baudouin est probablement un inconnu pour le plus grand nombre des lecteurs de la *Vie Spirituelle*. C'était un modeste. Il aimait autour de lui voir régner l'ombre et le silence. « Mourir inconnu et prê-« tre d'hôpital, écrivait-il un jour, l'eau en vient à la bou-« che ! »

Mais le Seigneur, qui donne « la grâce aux humbles », se plaît souvent à leur donner, par surcroît, la gloire.

A peine son corps était descendu dans la tombe (il mourut le 12 février 1835), que la renommée de sa sainteté attirait à Chavagnes-en-Paillers (Vendée), lieu de sa sépulture, des fidèles de la Vendée, de la Saintonge, de l'Anjou et de la Bretagne. Des faveurs spirituelles surtout furent obtenues par son intercession. Un concours incessant de pieux pèlerins anime encore aujourd'hui la très jolie chapelle où se dresse son tombeau dans le couvent des Ursulines de Jésus.

Sa vie fut écrite en deux volumes par les RR. PP. Baizé et Bathuys, religieux de la Société des Prêtres qu'il avait fondée. Elle connut le succès, surtout parmi les membres du clergé.

En 1858, pressés par les nombreux disciples et par les amis plus nombreux encore du vénéré Père, le R. P. Baizé, Supérieur général des Enfants de Marie-Immaculée (fondés par le P. Baudouin), et la R. Mère Saint-Hilarion, Supérieure des Ursulines de Jésus (fondées aussi par lui), demandèrent à Mgr Delamarre, évêque de Luçon, que la cause de béatification de leur saint fondateur fût introduite en cour de Rome. Elle le fut en effet. Cette cause est très avancée; et Mgr Herzog, l'éminent procureur général de Saint-Sulpice à Rome, et postulateur de la cause, assurait, en décembre 1922, à plusieurs religieuses Ursulines de Jésus, de passage à Rome, que si le V. Père Baudouin obtenait deux nouveaux miracles, sa cause serait bientôt glorieusement terminée.

M. le chanoine Crosnier, du diocèse d'Angers, déclarait, l'an passé, à l'auteur de ces lignes : « Votre vénéré Père « fondateur est un très saint homme, mais il n'a pas « encore le piédestal qu'il mérite. »

*
* *

Louis-Marie Baudouin est né le 2 août 1765 dans une gracieuse bourgade située sur les bords de la Maine, aux confins de la Vendée actuelle et de l'ancienne Généralité de Bretagne, à Montaigu. Son père était jardinier du château. Rien d'extraordinaire ne marqua sa naissance. Louis-Marie devint bientôt un petit garçon très ouvert, à l'œil très vif et très doux.

Sa piété, son amour de l'étude, furent précoces. Il cons-

truisait des autels et y disait la messe. Un habitant de Montaigu, le voyant souvent un livre à la main, lui demanda un jour : « Petit Louis, pourquoi aimez-vous « donc tant à lire ? » — « C'est, répondit l'enfant sans « hésiter, c'est que je veux être prêtre. »

Prêtre, il le devint le 19 septembre 1789; il le fut à un degré éminent pendant toute sa vie.

Nommé vicaire de M. Martin Baudouin, son frère, alors curé de Luçon, le jeune prêtre se fit bientôt remarquer par son assiduité au travail, son amour de la sainte Écriture et surtout par ses longues heures d'adoration au pied de l'autel.

Le 26 décembre 1790, le roi Louis XVI signait, le cœur brisé de douleur, la Constitution civile du Clergé; et le 4 janvier suivant, Barnave et Mirabeau sommaient les membres du Clergé présents à la Constituante de prêter serment de fidélité et d'obéissance à la loi nouvelle.

Le 6 janvier 1791, évêques et prêtres de France devaient prêter serment à la Constitution civile du Clergé. Soixante pour cent ne signèrent pas, et parmi ceux qui adhérèrent alors à la loi inique, un grand nombre se rétractèrent. Ce fut pour la Constituante un échec aussi rude qu'inattendu. Dans la Vendée, écrit M. de la Gorce, un ou deux prêtres seulement prêtèrent le serment. Louis-Marie Baudouin, on le devine sans peine, n'était pas de ces deux-là.

Un curé vendéen *assermenté* (1), Rodrigue, curé de Fougeré, brigua la charge d'évêque constitutionnel de Luçon. Il fut sacré le 23 mai 1791 par d'autres schismatiques, sacrés eux-mêmes par Talleyrand, le 20 février 1791, dans l'église de l'Oratoire de Paris. Quand Rodrigue se présenta pour prendre possession de l'évêché de Luçon,

(1) On sait que les prêtres qui adhérèrent à la « Constitution civile du Clergé » furent appelés *assermentés*; les autres étaient *insermentés*.

on lui remit un billet où étaient tracés les reproches terribles du Seigneur à Judas : « *Amice, ad quid venisti ?* — Mon ami, que venez-vous faire ici ? (1) » Le billet était écrit de la main de Louis-Marie Baudouin.

La réponse de Rodrigue ne se fit pas attendre longtemps. Le jeune vicaire de Luçon fut un jour appréhendé au corps et conduit sous bonne garde à la prison de Fontenay-le-Comte. Il y demeura sept mois, confondu avec les voleurs et les autres criminels de bas étage. Relâché et ramené à Luçon, puis arrêté de nouveau et reconduit à Fontenay-le-Comte, il accepta, à contre-cœur, de partir pour l'exil. Le 9 septembre 1792, avec son frère, le vénérable curé de Luçon, et soixante-quatorze prêtres de la Vendée et de la Saintonge, Louis-Marie Baudouin s'embarquait aux Sables-d'Olonne sur le lougre *le Jean-François*, commandé par le capitaine Picard, et faisait voile vers l'Espagne. Le bateau aborda le 14 septembre à Saint-Sébastien.

*
* *

Pendant cinq longues années les prêtres français connurent les longues et lourdes heures de l'exil. Il priaient, ils travaillaient, ils pleuraient ensemble. Le souvenir de la France les consolait en les attristant ; leur ardente dévotion envers Marie les soutint toujours. A Tolède, où les prêtres réfugiés de France se trouvaient au nombre de cent cinquante, le fervent vicaire de Luçon, depuis longtemps épris des grandeurs de la vie religieuse, fonda, avec trois amis, M. Lebédesque, premier vicaire de Luçon, M. Agaisse du diocèse de Nantes, et M. Bernard Dariès, clerc minoré du diocèse de Tarbes, une société, une ébauche de con-

(1) S. Matthieu, XXVI, 50.

grégation religieuse qui reçut le nom caractéristique de « Société de Marie ».

Elle dura peu de temps, du fait de l'entêtement hétérodoxe et vaniteux de Bernard Dariès, qui, plus tard, loin du sacerdoce, mourut médecin au chevet des pestiférés de la province de Séville.

Cependant, « la rivière de sang » que Danton voulait faire couler entre les Parisiens et les émigrés avait cessé de rouler ses flots épouvantables. A peine le vaillant vicaire de Luçon eut-il connaissance de l'accalmie qui s'était produite en France, qu'il résolut de revenir relever les ruines morales de sa chère patrie. Le 24 juin 1797, il partait de Tolède en compagnie de M. Lebédesque, arrivait le 2 juillet à Madrid; quinze jours après, il atteignait Bordeaux, puis Libourne. Là, sur le bateau du capitaine Louiveau, excellent chrétien des Sables-d'Olonne, cachés chacun dans un tonneau, les deux amis remontèrent la Dordogne, puis la Gironde, et abordèrent enfin aux Sables-d'Olonne sous la protection de Marie, dans la nuit du 14 au 15 août 1797.

*
* *

Huit jours après leur retour, 205 députés modérés entraient au conseil des Cinq-Cents. Il n'y restèrent pas longtemps, et la Terreur recommença. Les têtes allaient de nouveau « tomber comme des ardoises ». Aux Sables-d'Olonne, Louis-Marie Baudouin, caché dans la maison de Mlle Guinemant, célébrait la sainte messe, catéchisait les enfants, les préparait à la première communion, ou bien se déguisait en marin pour aller confesser les malades à domicile, et risquait sa vie vingt fois par jour pour rendre aux âmes la paix, pour donner au ciel des élus. Dans sa cachette, le Dieu de l'Eucharistie lui ins-

pira la pensée de deux grandes œuvres, dont nous parlerons bientôt. Plus d'une fois les baïonnettes jacobines l'effleurèrent. Un jour, après la sainte messe, M. Baudouin confessait dans son oratoire. Des gendarmes et des agents du district se présentent soudain à la porte de Mlle Guinemant. Le proscrit saisit à la hâte le tabernacle et descend avec son divin Maître dans une cachette habilement dissimulée sous le plancher. Les ornements sacrés étaient restés sur un meuble. Entrant en ouragan dans la pauvre chambre : « Voici le nid, s'écria un des bleus avec un « juron, voici le nid et le plumage, mais l'oiseau a pris sa « volée ! »

Et, brandissant son large sabre, le forcené l'enfonçait avec fureur dans les meubles et dans les cloisons.

« L'oiseau » n'avait pas volé bien loin ; une planche le séparait à peine des farouches chasseurs, mais Dieu veillait sur lui ; il le garda ainsi jusqu'au mois d'avril 1800.

***

Avec l'année 1800, commença la seconde partie de la vie du Père Baudouin. Né en 1765, il mourra en 1835, à l'âge de 70 ans. La première année du XIX^e^ siècle, qui ramena en France la paix religieuse, marque donc la ligne de partage des années du serviteur de Dieu. Moins féconde en douleurs, cette deuxième partie fut riche en œuvres d'apostolat. L'hiver était passé ; bientôt allaient éclore les fleurs du printemps et se former les fruits qu'elles avaient annoncés.

La Providence le plaça d'abord à la tête de la paroisse de La Jonchère. L'église était pauvre ; plus pauvre le presbytère du nouveau curé, qui logea durant de longs mois dans un toit à moutons fort délabré. Les âmes étaient aussi

misérables que l'église et le presbytère. Mais la foi n'était pas morte; bientôt, de onze paroisses voisines, on accourait à La Jonchère réclamer les soins dévoués du zélé missionnaire. Le bon M. Baudouin ne connut plus de repos. Mais des bandits, à plusieurs reprises, faillirent lui procurer, sans frais, le repos éternel. Dans les chemins creux de Vendée, à la porte des moribonds, des forbans menaçaient le saint prêtre de l'envoyer dans l'autre monde sans aucune « forme de procès ». « Ma vie n'est pas à moi, « répondait fièrement le confesseur de la foi; elle est « aux mains de Dieu; ôtez-la-moi si vous voulez! »

La vaillance pratiquée à ce degré attendrissait ces âmes sauvages; jamais ils n'osèrent le tuer. Mais le bon prêtre, dans son âme, était vraiment martyr.

En 1801, M. l'abbé Paillou, vicaire général de la Rochelle et administrateur du diocèse, donnait M. Baudouin comme curé à la paroisse de Chavagnes-en-Paillers. C'est là que se constituèrent définitivement les « deux grandes œuvres » que Notre-Seigneur lui avait demandées lorsque dans sa cachette des Sables le P. Baudouin songeait à faire refleurir dans les contrées de l'Ouest le culte et les œuvres de Dieu.

Dès 1802 il appela et fit venir, comme de force, des Sables-d'Olonne, l'aide que le Seigneur lui avait amenée aux heures des grands projets, Madame Ranfray, autrefois religieuse hospitalière à La Rochelle, sous le nom de Mère Saint-Benoît. M. Baudouin prit la personne, garda le nom, mais assigna à sa coadjutrice des fonctions toutes nouvelles. « Élevez les petites filles, lui dit-il en substance, faites des mères de famille chrétiennes. Instruisons la jeunesse! » Ainsi fut fondée la congrégation des Filles du Verbe Incarné (1). Il y avait des pauvres à Chavagnes, et aussi

(1) Ce fut le premier nom des Religieuses fondées par le vénérable

des malades. « Vous serez sœurs de charité et hospitalières », dit-il encore à ses premières filles. Il les voulait prêtes à toutes les formes du bien. Elles lui obéirent admirablement : obéissantes, mortifiées, dévouées, véritables apôtres, elles devaient réussir. Elles réussirent.

La Vendée était vide de prêtres. « Je formerai des prêtres », se dit le P. Baudouin. Avec six francs dans sa bourse, il se crut suffisamment riche pour bâtir un petit séminaire. Il jeta les fondements. Le séminaire se bâtit pour ainsi dire tout seul. Il fut entièrement payé, on ne sait ni par qui ni comment ; ainsi fut construit le premier séminaire relevé en France après la Révolution. Il subsiste encore, en pleine activité, fier de ses deux cents élèves.

Des prêtres venus d'un peu partout, d'Espagne, d'Angleterre ou des forêts de la Vendée, vinrent offrir au vénéré fondateur le secours de leur savoir, de leur piété, de leur dévouement. L'œuvre réussit à ravir. En 1805, le séminaire de Chavagnes donnait l'instruction religieuse et enseignait les sciences profanes à trois cents élèves accourus de tous les points de la Vendée, de la Saintonge et quelque peu de l'Anjou et de la Bretagne.

Un séminaire dans cette bourgade de 1200 habitants perdue dans ses chemins boueux et ses champs remplis d'ajoncs, était déjà un prodige. Il ne suffisait pas au cœur vaillant du curé de Chavagnes. Il voulait son séminaire durable ; la logique demandait qu'il lui donnât un corps enseignant en quelque sorte immortel comme lui. Une congrégation religieuse pouvait seule réaliser ce beau rêve. Le bon P. Baudouin l'avait fondée. On vit ainsi, près du berceau des Filles du Verbe-Incarné, grandir une autre famille, celle qui, née en Espagne, avait reçu aux Sables-

Père. Pour être approuvées, elles durent plus tard être appelées Ursulines de Jésus.

d'Olonne, dans la pensée féconde du P. Baudouin, une vie et une forme nouvelles.

Le vaillant confesseur de la foi était donc en même temps, en 1805, curé d'une paroisse assez étendue, supérieur d'un petit séminaire et fondateur de deux sociétés religieuses qui réalisaient parallèlement les deux grandes pensées du Père, l'enseignement de la jeunesse et le relèvement de la tribu sacerdotale dans l'Ouest de la France.

L'autorité ecclésiastique approuva, loua, encouragea de toutes ses forces et le fondateur et les œuvres. Le pouvoir civil s'acharna à les entraver. Napoléon, venant de Bordeaux, s'arrêta un soir à quelques kilomètres de Chavagnes et reçut, avec assez de surprise, les compliments que lui adressa le curé de la paroisse entouré de trois cents séminaristes. Il comprit l'importance et la beauté de l'œuvre, et promit cent mille francs pour l'entretien du séminaire. Il ne les donna jamais. En revanche, il décréta que le séminaire de Chavagnes serait transféré à Napoléon-Vendée, chef-lieu du département. Ce décret ne fut jamais exécuté.

Mais l'empereur était tenace. On eût dit que ce séminaire portait ombrage au salut de l'empire. Le césar français d'un trait de plume soumit toutes les écoles secondaires ecclésiastiques à la direction de l'Université (décret du 15 novembre 1811). Il était décidé par Sa Majesté que pas une école secondaire ecclésiastique ne pourrait être établie *à la campagne*, que les séminaires situés dans les campagnes seraient transférés dans les villes, où les élèves suivraient les cours des lycées et des collèges.

M. Paillou, devenu évêque de La Rochelle le 2 février 1805, fut contraint de céder ; comment résister en ces questions aux vainqueurs d'Austerlitz ? Et la tyrannique ordonnance de Napoléon procura à la « bonne ville de La Rochelle » les élèves de philosophie et de théologie, et à

« la bonne ville de Saint-Jean-d'Angély » les élèves d'humanités du séminaire de Chavagnes (octobre 1812).

*
* *

En cette même année 1812, le P. Baudouin fut appelé par Mgr Paillou aux fonctions de supérieur du grand séminaire de La Rochelle. Il quitta Chavagnes en murmurant les vers d'un cantique assez empreint de tristesse :

O régions si belles
Où tout comble nos vœux !
Ah ! que n'ai-je des ailes
Pour m'envoler aux cieux !

Dieu avait décidé de retarder longtemps encore pour son fidèle serviteur l'heure de la récompense. Le ciel ne s'ouvrit pas en 1812 pour le P. Baudouin. Il fallait tout d'abord organiser le grand séminaire de La Rochelle dans l'ancien couvent de l'Oratoire laissé par la ville à la disposition de Mgr Paillou pour loger ses grands séminaristes — *O fortunatos nimium !* — La chapelle servait encore de magasin militaire. Le nouveau supérieur la fit restaurer et lui donna comme titulaire la B. V. Marie immaculée dans sa conception.

Le séminaire de Chavagnes fut vendu ; et tous les meubles furent transportés à La Rochelle. Au mois d'octobre le grand séminaire était prêt.

Les plus remarquables professeurs de Chavagnes avaient suivi le P. Baudouin. Aux premiers rangs, M. Pérocheau, enfant privilégié du bon Père et qui fut plus tard évêque de Matula et vicaire apostolique du Su-Tchuen méridional (Chine) ; puis M. Couperie, qui fut dans la suite évêque de Babylone ; M. Dargenteuil, M. Mareschal et M. Gaboreau,

héritier des vertus et successeur du P. Baudouin dans la direction du grand séminaire de La Rochelle.

« A nulle autre époque, a écrit un autre des fervents direc-« teurs, le séminaire ne fut plus brillant par le nombre, « par l'excellent esprit qui l'animait. La piété, la ferveur, « l'amour de l'étude, y régnaient. »

*
* *

Mais le grand séminaire n'absorbait pas toute l'activité surnaturelle du P. Baudouin. De là il dirigeait le petit séminaire de Saint-Jean-d'Angély, où s'étaient rassemblés, nous l'avons vu, les élèves des classes d'humanités; il fondait, avec l'appui de plusieurs prêtres dévoués, un petit séminaire à Luçon, encourageait le directeur d'une école ecclésiastique à La Garnache, établissait des écoles préparatoires au petit séminaire, à Archiac, à Montendre, à Montlieu, enfin et surtout à Chavagnes! En 1817, on y faisait toutes les classes. Il nous semble inutile de dire que de La Rochelle encore le P. Baudouin, nommé supérieur des Ursulines et des Dames Blanches, dirigeait avec le plus grand zèle la Congrégation des Filles du Verbe Incarné, laquelle, en 1816, comptait seize maisons en Vendée.

Ce ne fut pas tout. Un jour, l'un des directeurs du grand séminaire lui exprime le désir de fonder une compagnie de missionnaires spécialement appliquée à la conversion des pécheurs de Saintonge. Après quelques jours de prières ardentes : « Mon cher fils, Dieu le veut, dit le P. Baudouin. Exposez à Monseigneur le dessein que la grâce vous inspire, je vous promets de vous seconder de tout mon pouvoir! » L'évêque agréa le projet soumis à son autorité, et le P. Baudouin fut chargé de tracer, pour les apôtres de Saintonge, un règlement de vie, un « Code

du missionnaire ». Il l'écrivit avec la prudence et le zèle qui caractérisent toutes ses œuvres. On peut y lire ces paroles admirables : « Je prie Notre-Seigneur, mes chers « missionnaires, qu'il vous donne part à son esprit et à sa « conduite. C'est Jésus qui donne la réalité, et la vérité, et « l'esprit apostolique. Qu'il se répande dans vos cœurs, « mes enfants, avec une grande abondance! » « Ah! vivent « les missions! Dans nos mauvais jours c'est une de nos « grandes ressources, l'ennemi le voit! J'aimerais vous « voir mourir de fatigue dans une mission. C'est ainsi que « je vous aime. » N'est-ce pas en des termes semblables qu'écrivaient, moins de deux cents ans avant le P. Baudouin, et M. Olier, et M. Vincent, le premier aux missionnaires d'Auvergne, le second à ses prêtres de la Mission?

Pendant les vacances du grand séminaire, le P. Baudouin avait une façon toute spéciale de se reposer. Revenant la plupart du temps à Chavagnes, il voyait pendant leur retraite les supérieures des diverses maisons de ses religieuses; il les interrogeait, prévoyait des fondations nouvelles, affermissait les anciens établissements, parait aux difficultés les plus urgentes, ranimait le zèle, la confiance en Dieu, l'ardeur à la conquête de la perfection, ravivait les flammes de la plus pure charité. Rien ne lui échappait. Toutes les sœurs d'ailleurs cherchaient à recevoir ses encouragements et dévoraient son temps.

Trois maisons-mères de religieuses lui sont redevables des plus grands secours. C'est lui qui, refusant de recevoir dans sa société Mlle Bichier des Ages, l'envoya au saint curé de Maillé, M. Hubert Fournet, lui prédisant qu'avec la collaboration de ce vaillant serviteur de Dieu, elle fonderait la congrégation des Sœurs de Saint-André de la Croix, très répandues aujourd'hui dans l'Ouest et le Midi de la France.

Encouragé, souvent guidé et soutenu par le P. Baudouin,

son fervent ami et disciple, M. Monnereau, curé des Brouzils, établit dans cette paroisse la congrégation si vivante encore des religieuses des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Une autre congrégation, celle des Sœurs du Cœur Immaculé de Marie, de Niort, lui doit en partie l'existence. Une des fondatrices de la congrégation, Jeanne-Françoise Maichain, s'était présentée à Chavagnes comme postulante à la famille religieuse du P. Baudouin. Le vénérable prêtre célébra le saint sacrifice de la messe pour connaître les desseins de Dieu sur cette âme. « Ce « n'est pas la volonté de Dieu, lui dit le saint fondateur, « que vous restiez avec nous ; le Seigneur a des vues sur « vous ; je vois un bien à faire ; avec le secours d'en-haut, « vous le ferez. » Françoise Maichain revint à Niort, et s'occupa d'œuvres de charité. Le P. Baudouin lui écrivit un jour : « Je vous vois comme une bergère au milieu de « son troupeau, faisant connaître Dieu et procurant sa « gloire. » Très intriguée par cette lettre, la destinataire revint à Chavagnes. Là le P. Baudouin lui dit : « Vous « ferez une œuvre que je voulais faire. Dieu soit béni! Je « vous verrai avec bien de la joie vous occuper des pau- « vres que j'aime tant! » A quelque temps de là, Françoise Maichain dirigeait, en même temps qu'un nombreux orphelinat, la congrégation des religieuses du saint et immaculée Cœur de Marie.

* * *

En 1821, le siège épiscopal de Luçon fut rétabli par un concordat passé entre le Souverain Pontife et Louis XVIII. Le P. Baudouin quitta La Rochelle, non sans un serrement de cœur facile à comprendre, et revint dans sa chère Vendée. Le nouvel évêque, Mgr Soyer, témoigna au saint prêtre une grande confiance, le nomma chanoine de la cathédrale, supérieur du grand séminaire et vicaire géné-

ral du diocèse ; il le désigna même pour prendre possession, en son nom, du siège épiscopal, le 1er novembre 1822. La congrégation de religieux, Enfants de Marie, fondée à Chavagnes par le vénéré Père avait été dissoute, à la suite de dénonciations calomnieuses, par Mgr Paillou. Mgr Soyer daigna s'occuper de la relever et, avec le P. Baudouin, fonda la société des oblats de Saint-Charles, dont le but principal serait « l'éducation de la jeunesse dans les « grands et les petits séminaires, les collèges et les institu- « tions, même les petites écoles ». Ce n'était plus la congrégation rêvée par le P. Baudouin. Malgré le zèle du bon Père et les encouragements nombreux et pressants de Mgr Soyer, l'entreprise ne réussit pas. Après trois ans d'efforts, de sacrifices poussés jusqu'à l'héroïsme, le bon Père, d'accord avec son évêque, engagea ses nouveaux religieux à donner leur nom à la congrégation établie par le B. de Montfort, à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Quelques-uns seulement suivirent son conseil. Il perdait des sujets éminents. Une seconde fois le cœur du P. Baudouin, fondateur, était brisé.

D'autres œuvres le consolaient. Dès 1822, il organisait aux Sables-d'Olonne, dans l'ancien monastère des bénédictines, un petit séminaire. Tout de suite l'œuvre prospéra. « L'école ecclésiastique des Sables-d'Olonne, qui est « ouverte depuis un mois seulement, écrivait le 2 décem- « bre Mgr Soyer, a déjà des succès que l'on n'obtient qu'a- « près plusieurs années. »

« L'évacuation de Chavagnes en 1812, écrit le P. Ecar- « lat dans ses « Souvenirs », avait produit une diminution « sensible dans le nombre des vocations ecclésiastiques. « C'était surtout dans la catholique Vendée que le clergé « se recrutait. Mais les pauvres fermiers ou laboureurs « pouvaient-ils envoyer leurs enfants à 30 ou 40 lieues de « distance, à Saint-Jean-d'Angély ? Les ressources pécu- « niaires manquaient au plus grand nombre. Le bon Père

« sentait vivement les difficultés de la situation. Il appelait « par ses vœux et ses prières le secours puissant du ciel « sur l'église désolée. L'année 1814 arriva enfin et remplit « son âme des plus douces consolations, bientôt troublées « par le retour de Bonaparte. Dès que la paix est rétablie, « le serviteur de Dieu entretient son évêque de l'impor- « tance des petites écoles préparatoires sur différents points « du diocèse. » Le prélat agréa les projets et les plans du bon Père, et l'école ecclésiastique de Chavagnes fut ouverte en 1817.

*
* *

Au mois de juillet 1825, affaibli par de trop réelles infirmités, le P. Baudouin pria Mgr Soyer d'accepter sa démission de Supérieur du grand séminaire de Luçon. L'évêque l'accepta à regret et laissa le vénérable prêtre prendre quelque temps de repos chez son neveu M. Joseph Baudouin, curé de la ville épiscopale, en même temps qu'il lui permettait de célébrer la sainte messe dans une salle du presbytère disposée en oratoire. Trois années s'écoulèrent dans cette solitude qui ne fut point inactive. Beaucoup de prêtres venaient lui demander conseil pour eux-mêmes ou pour les âmes confiées à leur sollicitude.

En 1826, rassemblant toutes ses forces, il alla préparer ses religieuses, les séminaristes de Chavagnes et même ses anciens paroissiens aux grâces du jubilé. Il retourna à Luçon pour deux ans, puis regagna Chavagnes en 1828, où il prit logement dans les bâtiments de l'ancien presbytère, tout près de son cher petit séminaire. Les professeurs l'aimaient et le vénéraient, tous l'avaient choisi pour guide dans les voies de la piété et de la vertu. Chaque semaine une fois, deux fois, il les réunissait et leur parlait de Dieu. — Ce qui devait arriver arriva. Le bon Père fit passer un jour sous les yeux de ses auditeurs, en un tableau rapide, l'histoire de la Congrégation des Enfants de Marie, fondée

par lui dès les sombres jours de l'exil pendant la Révolution. Ses auditeurs charmés voulurent devenir ses nouveaux enfants. L'évêque approuva hautement le projet du bon Père, et, pour la troisième fois, celui-ci se fit maître de novices.

La règle existait depuis longtemps. Il fallait seulement l'expliquer et la faire pratiquer aux nouveaux disciples. Le 8 décembre 1829, le P. Baudouin consacrait à Marie Immaculée ses nouveaux enfants, comme il l'avait déjà fait en 1798 aux Sables-d'Olonne. Quelques-uns firent entre ses mains les vœux de religion ; les temps ne permettaient pas de cérémonie publique.

L'heureux vieillard voyait renaître et se reformer son œuvre la plus chère, sa Congrégation de prêtres et de religieux dévoués à Marie et au Verbe Incarné, prêts à tout sacrifier pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il pouvait mourir en paix. Pendant six années encore il encouragea ses enfants, il édifia le clergé, les Ursulines, tous les fidèles qu'il put approcher. Le 12 février 1835, après de cruelles souffrances, il expira en embrassant le crucifix. Sa dernière parole avait été : « Aimez la Sainte Vierge ! »

Ainsi quitta la terre ce prêtre zélé, confesseur de la foi, apôtre de la Vendée et de la Saintonge, fondateur de petits et de grands séminaires, chef d'une vaillante troupe de missionnaires, père de deux congrégations, le patriarche de la vie religieuse et de la vie sacerdotale dans nos contrées de l'Ouest.

Le 15 octobre 1910, Mgr Costaggini, avocat du procès de béatification et de canonisation du vénérable, n'a pas craint de l'appeler : « Un des plus vaillants athlètes de « l'Église de France — *unus ex fortissimis athletis Gallicae Ecclesiae* ». L'éloge est certainement mérité.

UN ENFANT DE MARIE IMMACULÉE.
Chavagnes-en-Paillers.

TEXTES ANCIENS

Le Bienheureux Henri Suso est l'un des plus grands mystiques dominicains du XIV^e^ siècle. Nous aurons certainement des occasions fréquentes de parler à nos lecteurs de sa vie et de ses œuvres. Voici quelques pages tirées de l'un de ses principaux ouvrages : *Le Livre de la Sagesse éternelle.* Dans le prologue, le Bienheureux dit de l'auteur, qui n'est autre que lui-même : « Il eut de mystérieux colloques avec l'éternelle Sagesse. Ce n'est pas qu'elle lui apparut corporellement ou lui parlât sous forme d'images ; mais il la contemplait à la lumière de la sainte Écriture, verbe mystérieux qui ne saurait tromper. Aussi les paroles de ce livre viennent-elles, pour la plupart, de la bouche même de l'éternelle Sagesse, telles que nous les trouvons dans l'Évangile ou sous la plume des plus grands docteurs (1)... »

Nous donnons la traduction des chapitres VIII, IX et X de la dernière édition allemande.

Explication de trois choses que l'âme aimante pourrait trouver contradictoires en Dieu

I

D'abord, comment sa colère peut s'allier à son amour

LE SERVITEUR

Voici, mon doux Seigneur, trois choses qui m'étonnent profondément. La première, c'est que, étant de ta nature infiniment aimable, tu n'en es pas moins un juge sévère du péché.

(1) Au sujet de la forme dialoguée, le Bienheureux fait cette remarque : « Si l'auteur expose sa doctrine par demandes et réponses, ce n'est pas que cette méthode lui soit personnelle ou qu'il se mette lui-même en scène, c'est qu'il l'estime plus intéressante pour le lecteur. »

Seigneur, quand je porte mes pensées sur ta justice irritée, mon cœur s'écrie d'une voix ardente : Oh ! malheur à tous ceux qui ont péché, car s'ils savaient quel terrible jugement tu porteras, en silence et sans réplique possible, sur toute faute, même de tes meilleurs amis, ils se briseraient les dents et s'arracheraient les cheveux plutôt que d'encourir jamais ta colère. Que ton visage courroucé est terrible ! Que ton aversion irritée est insupportable ! Les paroles que tu lances contre tes ennemis sont des traits de feu tels qu'ils fendent le cœur et l'âme. Protège-moi, Seigneur, contre la colère de ta face et ne m'épargne pas les coups de ta vengeance tant que je suis en ce monde. Si je pouvais seulement soupçonner que, à cause de mes lourdes fautes, tu as détourné de moi avec dédain tes regards, cette pensée, Seigneur, me serait si intolérable que rien au monde ne me paraîtrait plus affreux. Hélas ! ô mon Maître, ô bon Père, comment mon cœur pourrait-il supporter l'indignation de ta face ! Ah ! quand je me représente tes traits altérés par la colère, un tel abattement s'empare de mon âme, un tel tremblement saisit tous mes membres que je ne trouve d'autre terme de comparaison que le ciel quand il commence à s'obscurcir et à se couvrir de nuages noirs, quand les éclairs font rage dans les nuées embrasées, quand le fracas du tonnerre, déchirant les airs, fait trembler la terre et que la foudre lance ses rayons de flamme sur les hommes épouvantés. Ah ! Seigneur, que personne ne se fie à ton silence, car ton silence éclate à la fin comme un coup de tonnerre. Déjà pour l'homme qui craint de t'irriter et de te perdre, voir ton visage tout changé par ta colère paternelle est le pire des enfers. Que sera-ce donc pour les méchants qui, dans l'amertume de leur cœur, devront, au dernier jour, lire sur tes traits ton courroux inexorable. Malheur, malheur à ceux qui sont dans l'attente de cette heure terrible !

Voilà, Seigneur, pour mon cœur un grand sujet d'étonnement, puisque tu dis pourtant que tu es si aimable.

LA SAGESSE ÉTERNELLE

Je suis le bien immuable; je reste toujours égal à moi-même et ne varie point. Si je parais changer, cela vient de la différence des âmes qui me voient tout autre, selon qu'elles sont innocentes ou pécheresses.

Aimable par nature, je suis aussi le juge redoutable du péché.

J'exige de mes amis une crainte filiale et un tendre amour, pour que la crainte les éloigne constamment du péché et que l'amour les unisse à moi en toute fidélité.

II

Pourquoi Dieu prend plaisir à se retirer de ses amis et à quels signes on reconnaît sa véritable présence

LE SERVITEUR

Seigneur, tes réponses me satisfont à souhait : mais une chose encore m'embarrasse. Voici une âme qui languit après toi, après les douces caresses de ta délicieuse présence; et toi, Seigneur, tu gardes le silence, sans dire un seul mot que l'âme puisse entendre. Ah ! Seigneur, quel sujet de peine, car enfin l'unique amour du cœur, l'unique élu, c'est toi, tendre Maître; et cependant tu te comportes comme un étranger et tu restes muet.

LA SAGESSE ÉTERNELLE

Toutes les créatures pourtant proclament que c'est bien moi.

LE SERVITEUR

Oui, Seigneur, mais ce langage est insuffisant à une âme pénétrée d'un ardent désir.

LA SAGESSE ÉTERNELLE

Sache donc que chaque parole dont je suis l'objet est un message d'amour vers cette âme languissante, et que chaque mot de la Sainte Écriture qui parle de moi est comme une douce lettre d'amour que j'aurais écrite moi-même pour elle. Cela ne lui semble-t-il pas suffisant?

LE SERVITEUR

O tendre élu de mon cœur, tu sais bien pourtant que rien ne peut satisfaire celui qui aime en dehors de l'objet de son unique amour et de sa seule consolation. Or toi, Seigneur, tu es par excellence l'amour aimable, choisi, infini: et quand même les voix de tous les anges me parleraient de toi, l'immense amour de mon âme impatiente tendrait toujours de toutes ses forces vers toi seul qu'elle désire. Une âme aimante peut bien te prendre pour le ciel lui-même, car tu es vraiment son ciel. Ne devrais-tu pas, Seigneur, être, si j'ose le dire, un peu plus fidèle pour ces pauvres âmes aimantes qui se dessèchent et meurent loin de toi ; qui lancent tant de soupirs intérieurs vers toi, leur unique amour; qui, dans leur détresse, lèvent sur toi leurs regards et te crient d'une voix tendre : *Reviens, ah! reviens!* (Cant., VI, 12), et dans leur trouble, elles se demandent à elles-mêmes : « Dois-tu croire que tu l'as irrité et qu'il veut t'abandonner? Peux-tu espérer qu'il te rendra un jour son amoureuse présence, pour que tu l'enserres tendrement dans les bras de ton cœur et le presses en toi-même, afin de voir toute ta peine disparaître? — Seigneur, tu entends, tu sais tout cela, et tu te tais?

LA SAGESSE ÉTERNELLE

Oui, je le sais et le vois avec une joie intime qui comble mes désirs.

Mais, à ton tour, toi qui cherches à connaître ce qui est

caché, réponds : Quelle est, parmi toutes les choses de la création, celle qui doit plaire le plus à l'esprit créé le plus élevé?

LE SERVITEUR

C'est de ta bouche, Seigneur, que je veux l'apprendre, car cette question est trop haute pour moi.

LA SAGESSE ÉTERNELLE

Écoute donc. L'ange le plus élevé aime par-dessus tout à voir ma volonté accomplie en toutes choses, et s'il savait que ma gloire consiste à arracher des orties ou toute autre mauvaise herbe, il ne désirerait rien tant que de s'y employer.

LE SERVITEUR

Ah! Seigneur, me voilà interdit par cette question, car tu veux dire sans doute que mon âme, en présence du plaisir, doit rester libre et résignée et ne chercher partout que ta gloire dans l'adversité comme dans la prospérité.

LA SAGESSE ÉTERNELLE

La résignation qui surpasse toute résignation, c'est d'être résigné même dans l'abandon.

LE SERVITEUR

Oh! voilà qui est bien dur, Seigneur.

LA SAGESSE ÉTERNELLE

Mais où donc la vertu est-elle éprouvée sinon dans l'adversité? Sache que je vais souvent à ma maison, désirant y entrer, et que cette entrée m'est refusée. Souvent on m'y reçoit comme un hôte de passage; l'on me traite indignement, puis l'on me chasse. Mais je descends moi-même chez celui qui m'aime et j'y trouve une demeure délicieuse. Ce-la se passe, il est vrai, de façon si mystérieuse que per-

sonne ne s'en aperçoit; ceux-là seuls le voient qui vivent séparés du monde, observent mes voies secrètes et sont toujours en éveil pour répondre aux appels de ma grâce ; car je suis, par ma nature divine, un esprit pur, substantiel, et les esprits purs me reçoivent spirituellement.

LE SERVITEUR

Tendre Maître, il me semble que tu es vraiment l'amant caché; aussi je te supplie de me donner quelques signes de ta véritable présence.

LA SAGESSE ÉTERNELLE

Voici le meilleur signe auquel tu reconnaîtras ma vraie présence : quand je me cacherai en retirant à l'âme ce qu'elle tient de moi, alors tu comprendras qui je suis et qui tu es. Je suis le bien éternel sans lequel personne ne peut en avoir d'autre ; aussi quand je me répands, moi, le bien éternel, avec tant de bonté et d'amour, tout devient bon, là où je descends. C'est à ce signe qu'on peut reconnaître ma présence, comme on reconnaît à son éclat le soleil dont la substance reste pourtant cachée aux regards. Si jamais tu as ressenti ma présence, rentre en toi-même et apprends à séparer les roses des épines et les fleurs de l'herbe vulgaire.

LE SERVITEUR

Seigneur, vraiment je trouve en moi une étonnante inégalité. Quand je suis dans le délaissement intérieur, mon âme ressemble à un homme malade qui trouve à tout un goût d'amertume et à qui tout répugne ; le corps est paresseux, l'esprit lourd ; à l'intérieur, c'est la dureté du cœur ; à l'extérieur, la tristesse. J'ai beau savoir que tout ce que je vois et j'entends est bon, tout me déplaît, car j'ai perdu la sage modération dans ma conduite. Je me sens alors enclin au mal, faible dans la résistance à mes ennemis,

tiède et froid pour le bien à faire. Si l'on vient chez moi, on trouve une maison vide, car le maître est absent qui donne de bons conseils et communique la gaieté à tous les serviteurs.

Mais, Seigneur, quand la radieuse étoile du matin se lève au milieu de mon âme, toute souffrance se fond, toute obscurité disparaît, une lumineuse sérénité envahit tout. C'est alors que mon cœur sourit dans la joie, mon esprit se rassérène, toute mon âme est dans l'allégresse : c'est en moi comme une fête continuelle et tout ce qui est au-dedans et autour de moi se tourne à ta louange. Tout ce qui était difficile, pénible et impossible, devient facile et doux à accomplir : jeûnes, veilles, prières, souffrances, fuite du péché, austérités, tout cela est compté pour rien, tellement ta présence le rend facile. Je me sens rempli d'une grande énergie qui m'abandonne quand tu me délaisses. L'âme est toute inondée de clarté, de vérité, de douceur au point d'en perdre le souvenir de ses peines : le cœur peut méditer avec suavité, la langue devient éloquente ; le corps se meut à l'aise dans ce qu'il entreprend et l'on n'a qu'à chercher pour trouver les conseils nécessaires à la réussite de ce qu'on demande. Il me semble alors être affranchi du temps et de l'espace et toucher au seuil de l'éternité bienheureuse.

Oh! Seigneur, qui me donnera de voir durer longtemps cette félicité! Car voilà qu'aussitôt, en un clin d'œil, elle m'est enlevée et je me trouve alors dépouillé et délaissé. Parfois je la poursuis, comme si jamais je n'en avais joui, jusqu'à ce qu'enfin, après que mon cœur a soupiré et gémi, elle m'est rendue. Comment cela se fait-il, Seigneur? Est-ce par vous? Est-ce par moi?

LA SAGESSE ÉTERNELLE

De toi-même tu n'es et n'as rien que le péché. Moi seul produis ces états qui ne sont que le jeu de l'amour.

LE SERVITEUR

Qu'est-ce donc, Seigneur, que ce jeu de l'amour ?

LA SAGESSE ÉTERNELLE

Tant que l'amour possède l'objet aimé, il n'en connaît pas la valeur ; mais quand il en est séparé, alors seulement il l'apprécie pleinement.

LE SERVITEUR

Voilà un jeu bien pénible, Seigneur. N'est-il donc pas un homme sur terre qui ne passe pas par ces dures alternatives?

LA SAGESSE ÉTERNELLE

Il en est très peu, car l'immutabilité n'appartient qu'à l'éternité.

LE SERVITEUR

Mais ceux-là, qui sont-ils ?

LA SAGESSE ÉTERNELLE

Ce sont les plus purifiés et les plus semblables à l'Éternel.

LE SERVITEUR

Mais encore qui sont-ils?

LA SAGESSE ÉTERNELLE

Ce sont ceux qui avec une ardeur extrême ont écarté tout obstacle à l'union divine.

LE SERVITEUR

O doux Maître, enseigne-moi comment, avec mes imperfections, je dois me conduire dans ces alternatires de grâce et d'abandon.

LA SAGESSE ÉTERNELLE

Aux jours heureux n'oublie pas les heures mauvaises,

et aux heures mauvaises pense aux jours heureux : ainsi tu seras hors des atteintes de l'orgueil quand je serai présent en toi, et à l'abri du découragement si je t'abandonne. Sans doute, tu ne peux, en raison de ta faiblesse, rester dans la joie, quand je suis absent; mais alors attends-moi patiemment et cherche-moi avec tendresse.

LE SERVITEUR

Hélas ! comme elle est pénible, cette longue attente !

LA SAGESSE ÉTERNELLE

Celui qui veut ici-bas porter un amour au cœur, doit s'attendre à traverser peines et joies. Il ne suffit pas de me donner une partie du jour : c'est un recueillement incessant que doit pratiquer l'âme qui veut sentir Dieu intérieurement, entendre ses paroles mystérieuses et connaître ses désirs secrets. Pourquoi laisser ainsi tes yeux et ton cœur vagabonder çà et là, alors que tu as devant toi l'image ravissante, éternelle, qui ne se détourne pas un seul instant de toi ? Pourquoi te laisser distraire et prêter l'oreille à d'autres voix quand la mienne t'adresse de si tendres paroles ? Pourquoi t'oublier toi-même à ce point quand le Bien éternel t'entoure de son infinie présence ? Que peut donc chercher au dehors une âme qui porte tout le ciel caché en elle ?

LE SERVITEUR

Mais quel est, Seigneur, ce royaume des cieux que l'âme renferme ?

LA SAGESSE ÉTERNELLE

C'est la justice, la paix, la joie dans l'Esprit-Saint.

LE SERVITEUR

Seigneur, je reconnais à tes paroles que tu prends, pour

agir sur l'âme, des voies mystérieuses qui lui sont inconnues et que tu l'attires vers les sentiers cachés pour l'y instruire, dans le calme et le silence, de l'amour et de la connaissance de ta sublime divinité, alors qu'auparavant elle ne s'occupait que de ta douce humanité.

III

Pourquoi Dieu soumet ici-bas ses amis à de si dures épreuves

LE SERVITEUR

Seigneur, j'ai encore une chose sur le cœur : me permettras-tu de te la dire? Me permettras-tu, doux Maître, de discuter avec toi, comme autrefois le prophète Jérémie? De grâce, ne m'en veuille pas et écoute-moi avec patience.

Voici, Seigneur, ce que j'entends dire : Quelque douceur intérieure que répandent dans l'âme ton amitié et ton amour, tu les laisses parfois, même pour tes amis, tourner en amertume par les dures souffrances que tu leur envoies, souffrances du corps et souffrances de l'âme, permettant qu'ils soient en butte au mépris du monde et aux coups de l'adversité. Dès qu'une âme entre dans les voies de ton amour, son premier pas est de se préparer à supporter résolument la souffrance. De grâce, Seigneur, dis-moi quelle douceur peut-elle trouver à souffrir, et sinon, pourquoi permettre que tes amis soient éprouvés de la sorte? Peut-être trouves-tu bon d'ignorer leurs épreuves?

LA SAGESSE ÉTERNELLE

J'aime mes amis du même amour que mon Père a pour moi. Je continue à faire pour eux ce que j'ai fait depuis le commencement du monde jusqu'à maintenant.

LE SERVITEUR

Et c'est précisément de cela qu'on se plaint, Seigneur,

disant que si tu possèdes si peu d'amis en ce monde, la cause en est aux adversités que tu leur envoies. Voilà pourquoi il y en a tant parmi eux qui, jouissant de ton amitié, t'abandonnent dès que la douleur les éprouve et qui — je ne peux le dire qu'avec un serrement de cœur et en versant des larmes amères — retournent en arrière et vont chercher ce qu'ils avaient délaissé par amour pour toi. Dis-moi, Seigneur, ce qu'il t'en semble.

La Sagesse éternelle

C'est la plainte d'hommes dont la foi est faible, les œuvres sans valeur, la vie tiède, l'esprit sans expérience. Mais toi, âme bien-aimée, rassemble tes mâles énergies; sors de la boue; sors du bourbier profond des jouissances charnelles. Réveille tes sens intérieurs ; ouvre les yeux de ton âme et regarde : considère bien ce que tu es, la place que tu occupes et celle qui te convient. Tu comprendras alors que j'agis envers mes amis au mieux de leurs intérêts. Selon ta nature humaine, tu es un miroir de la divinité, une image de la Sainte Trinité, une copie de l'éternité. De même que je suis, par mon être éternel, le bien infini, de même tu es infini par tes désirs ; et tout comme une petite goutte d'eau n'augmente en rien l'immensité des mers profondes, ainsi tout ce que peut t'offrir le monde est incapable de satisfaire tes désirs.

Tu vis donc dans une triste vallée de larmes où l'amour est mêlé à la douleur, le rire aux pleurs, la joie à la tristesse, et où jamais le cœur n'a éprouvé de joie complète. Car le monde est à la fois trompeur et menteur : il promet, en effet, beaucoup, mais il tient peu ; il est court, inconstant et changeant. Un cœur aujourd'hui plein d'amour et demain plein de souffrance, tel est le jeu de la vie du monde.

B^x^ Henri Suso.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Chronique d'histoire de la spiritualité

Auteurs du moyen-âge. — Saint François de Sales. — Époque moderne et contemporaine.

Dans une précédente chronique nous avions appelé l'attention sur un article du Dr Lehmann tendant à prouver que dès 835 il existait une traduction latine presque complète du *Corpus Dionysiacum*, utilisée par Hilduin, abbé de Saint-Denis, et par son disciple Hincmar de Reims. Presque en même temps avait paru une étude du R. P. Théry, O. P., sur le même sujet (1). S'appuyant sur la lettre de Louis le Pieux à Hilduin, la réponse de ce dernier et ses *Areopagitica*, le savant dominicain confirme la thèse du Dr Lehmann; il établit, en outre, que cette traduction, la première en date, est l'œuvre d'Hilduin, aidé de quelques collaborateurs, et qu'elle fut exécutée entre 828 et 835 sur l'ordre de Louis le Débonnaire. Dans les dernières lignes de son travail, très solide comme d'ordinaire, le R. Père annonce qu'il a retrouvé le texte de cette version dans deux manuscrits anonymes de Paris et de Bruxelles. C'est un bel exemple des grands services que peut rendre à la critique littéraire le dépouillement méthodique des manuscrits.

C'est par ce procédé également que Dom Wilmart est arrivé à identifier, parmi les nombreuses pièces dont se compose le

(1) *Hilduin et la première traduction des écrits du Pseudo-Denis* (Rev. d'hist. de l'Église de France, 1923, IX, pp. 23-39).

recueil imprimé des *Orationes et Meditationes S. Anselmi*, celles qui appartiennent vraiment en propre à l'archevêque de Cantorbéry (1). Ce n'est pas à dire que l'examen des manuscrits ait suffi à lui seul à démêler cet écheveau : Dom Wilmart a dû interroger aussi les documents historiques et recourir parfois, discrètement, à la critique interne. Le résultat final, c'est que dix-huit pièces sont absolument inattaquables et forment le noyau primitif; cinq autres, dont le prologue, ont été ajoutées très probablement après coup par le Saint lui-même. Dès le début du XII[e] siècle on souda à ce premier recueil purement anselmien une seconde série de prières dues selon toute vraisemblance à Jeannelin, abbé de Fécamp, contemporain et compatriote de saint Anselme.

C'est ce double recueil qui a été traduit en français par Dom Castel. Les prières jaillies du cœur des saints ont toujours pour les âmes chrétiennes un attrait particulier. Celles de saint Anselme ont exercé au moyen âge une influence étendue et salutaire. Grâce à Dom Castel et à Dom Wilmart, elles pourront continuer leur action bienfaisante. Ce nouveau volume compte certainement parmi les meilleurs de la collection « Pax ».

Dans la phalange d'écrivains spirituels de second rang qui gravite autour de saint Bernard, Guillaume de Saint-Thierry occupe une place de choix, sinon la première. Aussi faut-il féliciter M. l'abbé Adam d'avoir consacré sa thèse de doctorat à ce personnage important (2). Cette thèse n'est pas encore l'étude de théologie historique que l'auteur a en vue : elle n'en forme pour ainsi dire que l'introduction. M. Adam y retrace la vie de Guillaume, donne un rapide aperçu sur ses ouvrages et étudie les problèmes littéraires qui s'y rattachent.

Au sujet des *Sententiae de fide*, l'auteur fait remarquer que cet ouvrage n'a pas encore été retrouvé et ne doit pas être identifié, comme on avait proposé de le faire, avec le *Tractatus de*

(1) *Méditations et Prières de saint Anselme*, trad. par D. A. Castel, introduction de D. A. Wilmart (collection « Pax », t. XI), 1923, LXII-240 pp. A compléter par trois articles de Dom Wilmart dans *Vie Spirituelle*, 1923, VIII, p. [165-192], et *Rev. bénéd.*, 1923, XXXV, pp. 143-157; 1924, XXXVI, pp. 52-71.

(2) *Guillaume de Saint-Thierry, sa vie et ses œuvres*, Thèse de doctorat présentée à la Faculté de théologie de Lyon, gr. in-8, 110 pp., 1923, Bourg, Imprimerie du « Journal de l'Ain ».

fide, spe et charitate contenu dans le ms. 13448 de la Bibliothèque Nationale à Paris : conclusion parfaitement justifiée, sur laquelle on trouvera des détails complémentaires et décisifs dans un article de Dom Wilmart (1), qui montre que le traité du manuscrit de Paris est en réalité l'œuvre de Paschase Radbert (P. L., t. CXX, col. 1387 sqq.).

La fameuse *Epistola ad Fratres de Monte Dei* est revendiquée, comme il convenait, pour Guillaume de Saint-Thierry. Il ne saurait y avoir de doute, en effet, sur l'attribution. Pourtant il eût été possible, croyons-nous, de serrer la question de plus près. Quoi qu'il en soit de ces détails, l'ouvrage de M. Adam forme une base solide pour le monument qu'il a projeté d'élever à la gloire du grand ami de saint Bernard.

Sur la théorie de la connaissance chez saint Bonaventure il n'existait jusqu'ici aucune étude complète. Le R. P. Luyckx, O. P., vient de combler cette grave lacune (2), et il l'a fait d'une manière qui mérite tout éloge, avec une profonde vénération pour le Docteur Séraphique, mais en même temps avec un respect scrupuleux de la vérité. Inutile d'insister sur l'importance du sujet, non seulement pour l'histoire de la philosophie en général, mais aussi pour l'histoire de la spiritualité en particulier.

Le chapitre sur la théorie de l'*illumination* retiendra particulièrement l'attention du lecteur. Saint Bonaventure adopte sur ce point une position intermédiaire entre la doctrine de saint Thomas et celle de l'ontologisme. Pour lui aucune lumière créée n'est capable de donner à l'intelligence la certitude de la vérité; celle-ci ne peut exister que moyennant un *contact immédiat et actuel* de la partie supérieure de l'esprit avec le Verbe, Vérité première : « ipsa mens immediate a prima veritate formatur ». En termes plus précis : pour qu'il y ait connaissance certaine, il faut que la *ratio aeterna* devienne, non pas l'*objectum quod*, mais le *medium quo* de la connaissance. Pour le contemplatif qui prend conscience de ce contact immédiat avec le Verbe, et qui entre « ad intimum silentium mentis », la *ratio aeterna* pourra devenir en outre l'*objectum quod* de la connaissance, « non in sua omnimoda claritate, sed ut

(1) *Rev. bénéd.*, 1923, XXXV, pp. 263-267.

(2) *Die Erkenntnislehre Bonaventuras* (*Beitr. zur Gesch. der Philos. des M. A.*, Bd. XXIII, H. 3-4), Münster, 1923, XXIV-306 pp., 10 Mk 25.

ex parte a nobis contuita secundum statum viae... Unde non sequitur quod ipsa sit nobis nota secundum se ».

***

Le texte latin des *Exercices* de sainte Gertrude commençait à devenir rare. Aussi les Bénédictins de Praglia ont-ils fait œuvre très utile en le réimprimant dans leur collection *Scripta monastica* (1). On sera certainement très heureux d'apprendre que ces belles élévations sont de nouveau accessibles à tous sous leur forme originale si pleine de saveur. Une traduction italienne suivra bientôt.

La littérature concernant maître Eckhart vient de s'enrichir d'un document de première valeur (2). On peut même dire que depuis les découvertes retentissantes du Père Denifle c'est la publication la plus importante qui ait été faite sur ce sujet. Nous n'avons plus à en faire connaître le contenu aux lecteurs de *La Vie Spirituelle*. Le R. P. Théry, O. P., avec une compétence parfaite, s'est chargé d'en faire le commentaire et de lui donner la publicité qui lui revient. Nous pouvons donc nous contenter de renvoyer à son travail.

Nous signalions naguère la belle traduction française de la *Scala perfectionis* de Walter Hilton publiée par Dom Nœtinger, O. S. B. Depuis, une nouvelle édition du texte anglais a paru à Londres (3). A part l'orthographe, qui a été rajeunie, et quelques expressions vieillies, qui ont été remplacées par leurs équivalents, c'est bien le texte original, tel qu'on le trouve dans les manuscrits, qui est offert au lecteur. Sans être absolument critique, cette nouvelle édition est donc appelée à rendre les plus grands services à tous ceux qui s'intéressent aux mystiques anglais du moyen-âge.

Au XV[e] siècle, mouvement de réforme et mouvement mystique vont presque toujours de pair dans les monastères, sur-

(1) *Exercitia S. Gertrudis Magnae*, in-12, 111 pp. 1923, Praglia, (Bresseo, Italia), 3 lires.

(2) Dom A. Daniels, O. S. B., *Eine lateinische Rechtfertigungsschrift des Meister Eckhart*, in-8, 67 pp. Münster, 1923, 3 Mk.

(3) *The Scale of Perfection* by Walter Hilton, newly edited from Ms. sources by Evelyn Underhill, Londres, Watkins, 1923, in-12, LXVI-464 pp.

tout en Allemagne. C'est ce qui montre l'intérêt que présente pour l'histoire de la spiritualité la monographie consacrée par Dom V. Redlich, O. S. B., au grand réformateur que fut Jean Rode, abbé de Saint-Mathias à Trèves (1). Rode fut d'ailleurs aussi auteur spirituel, et un chapitre particulier s'occupe de ses traités et de ses sermons. Dom Berlière avait publié, il y a une trentaine d'années, une étude remarquable sur le célèbre Abbé. Le travail de Dom Redlich, qui profite de toutes les publications parues depuis, et s'appuie en outre sur une série de documents inutilisés jusqu'ici, complète sur plusieurs points celui de son devancier.

L'*Alphabetum divini amoris* a été parfois attribué à Gerson. De bonne heure on s'est aperçu toutefois que cette attribution était fausse, puisque le chancelier de Paris est nommément allégué dans le corps du traité. Mombaer, au moins dès 1494, a proposé la candidature du dominicain Jean Nider. Le R. P. Viller, S. J. (2), soulève contre cette opinion, pourtant généralement admise, plusieurs objections, tirées du silence des manuscrits, du style et de la doctrine de l'ouvrage, particulièrement en ce qui concerne la théorie de la possibilité d'actes d'amour sans connaissance préalable. Il rappelle qu'un catalogue viennois de la fin du XV^e^ siècle et une édition de 1489 donnent pour auteur un certain chanoine Thomas de Kottzing, personnage problématique que l'édition de 1489 identifie avec Thomas a Kempis. Nous sera-t-il permis d'ajouter que B. Pez, dans la Préface du t. IV de sa *Bibliotheca ascetica*, nomme un quatrième prétendant, le chartreux Nicolas Kempff de Strasbourg? L'hypothèse mérite considération. Nicolas a pour lui, non seulement l'attestation de manuscrits et d'éditions qui attribuent l'ouvrage à un chartreux, mais encore la conformité de la doctrine. — L'*Alphabetarium divini amoris* signalé p. 375, note 27, est probablement l'œuvre de l'abbé Martin des Ecossais (cf. clm. 18590, 18650, 19820).

***

Il n'est jamais trop tard pour parler d'un livre quand l'im-

(1) *Johann Rode von S^t^ Mathias bei Trier*, Münster, Aschendorff, 1923, in-8, XVI-123 pp., 4 Mk 40.

(2) *Rev. d'asc. et de myst.*, 1923, pp. 367-381.

portance du sujet traité et le talent de l'auteur l'imposent à l'attention du public. Or tel est est bien le cas du *Saint François de Sales directeur d'âmes* (1) de M. Francis Vincent. Le succès qu'il a déjà obtenu montre assez à quel point les esprits sont préoccupés aujourd'hui par les problèmes qui y sont étudiés, en même temps qu'il est la meilleure preuve de l'intérêt que l'auteur a su donner à son exposé.

L'ouvrage contient en réalité beaucoup plus que ne le laisserait soupçonner le titre : seuls les quatre derniers chapitres traitent immédiatement de la direction des âmes, tout le reste du volume est consacré à l'examen de la doctrine ascétique du Saint. Il n'y a d'ailleurs qu'à en remercier et féliciter M. Vincent. Il y a là des pages très suggestives, où nombre de points de la spiritualité salésienne sont brillamment exposés et analysés avec finesse.

Le sous-titre, *L'éducation de la volonté*, exprime-t-il simplement l'angle particulier sous lequel l'auteur a étudié son sujet? ou bien faut-il y voir le résumé et la note caractéristique de l'ascétisme de saint François? Si M. Vincent n'avait voulu nous faire connaître qu'un côté de la doctrine salésienne, un de ses aspects moins connu, quelque coin oublié de ce vaste domaine, nous aurions applaudi sans réserve; on peut, en effet, légitimement « extraire de l'œuvre de saint François de Sales une théorie complète de l'éducation de la volonté » (p. 1).

Pourtant tel ne semble pas avoir été son but principal. C'est bien, si nous ne nous trompons, l'ensemble même de la doctrine qu'il a voulu caractériser. A moins qu'il ne faille supposer, comme on l'a fait, que le sujet particulier que l'auteur s'était proposé tout d'abord, et qui ne formait qu'un détail d'arrière-plan dans l'ensemble, a pris insensiblement à ses yeux l'importance d'un objet de premier plan. « Il en résulte que, le centre optique ne coïncidant pas exactement avec le centre réel, un léger *déplacement des valeurs* a bien pu se produire, non pas dans l'esprit de l'historien, mais dans le portrait qu'il nous trace de son saint, et qu'annonçant une étude sur saint François *directeur* des âmes, ce livre incline à ne voir en lui qu'un *éducateur* (2) ».

Voici quelques-uns des traits les plus saillants de la spiritua-

(1) Paris, Beauchesne, 1923, in-16, 580 pages, 16 francs.
(2) *Études*, 1923, CLXXV, p. 701.

lité salésienne telle que la conçoit M. Vincent. C'est une spiritualité nettement anthropocentrique, où « l'homme est toujours au premier plan des préoccupations » (p. 125) ; dans tout son ensemble elle « implique une conception moliniste de la prédestination et de la grâce » (p. 50). « Le salut apparaît comme un fruit de notre activité ; nous devenons les maîtres de notre destinée » (p. 51). Bref, on y « met l'accent sur la part de l'homme dans l'œuvre du salut » (p. 55).

Le *moralisme* forme un des pivots du système, suivant l'esprit de la Renaissance, dont « une des tendances maîtresses est de faire se reployer l'homme sur lui-même ». S'il faut en croire M. Vincent, saint Ignace, « grand réaliste », se serait inspiré de cet esprit, et aurait fondé un Ordre « qui se donne pour ainsi dire totalement à la culture de soi par l'introspection, à la culture des autres par l'apostolat » (p. 109). Saint François de Sales l'aurait suivi. « Tandis que le Bénédictin consacre plusieurs heures à louer Dieu par son chant, la Visitandine passe ces mêmes heures à se recueillir, à s'examiner, à se prendre en main, à méditer » (p. 113). « C'est l'œil fixé sur elle-même que Philothée entreprend le grand œuvre de la culture du *Moi* » (p. 118). « Le regard du Bénédictin est premièrement sur Dieu, le regard du salésien est avant tout sur soi » (p. 117). « Le reploiement sur soi », voilà « la principale source de perfection morale » (p. 114). C'est « en nous-mêmes » qu'il faut « fixer le centre de nos préoccupations » (p. 99), si bien que la religion n'est plus tant « le culte de Dieu », elle « *s'identifie avec la culture de nous-mêmes* » (p. 117).

L'ordre des fins étant ainsi renversé, il était naturel que celui des moyens le fût pareillement. Voici comment on établit la hiérarchie des moyens de sanctification : d'abord l'oraison mentale, qui est « le grand moyen de culture », puis, comme moyens *auxiliaires*, les oraisons jaculatoires, les prières vocales, l'examen de conscience et... *les sacrements* ! La louange de Dieu, l'adoration, le culte public, ne sont qu'un « accessoire et un intermède récréatif » (p. 113), un « moyen pédagogique » (p. 118), qui n'a de valeur qu'à titre d' « agent de culture individuelle » ou de « moyen de propagande » (p. 124, 134).

En somme, « c'est du point de vue de *l'utile pour l'homme* que tout doit se juger » (p. 127). Par exemple, si le péché est haïssable, c'est moins en raison de l'offense faite à Dieu, que « pour le mal qu'il nous fait *à nous*... C'est uniquement pour

ainsi dire dans cette volonté réfléchie de suicide moral que gît la malice du péché » (p. 125, 128). « Dans cette recherche de l'utile individuel ou collectif, dans ce que nous avons appelé son *moralisme* et que nous appellerions volontiers son *pragmatisme*, si le mot n'était un peu mal famé, nous trouvons l'un des premiers principes de sa spiritualité » (p. 147).

Arrêtons là nos citations. S'étonnera-t-on après cela que des côtés les plus divers (1) on ait cru devoir faire les réserves les plus expresses sur le livre de M. Vincent? que les juges les moins suspects soient d'avis qu'il nous a donné de saint François de Sales une interprétation « humaniste à l'excès », et que « c'est une religion *assez humanisée* qu'il construit pièce à pièce sous le couvert de ce grand nom »? (*Études*, CLXXV, p. 701).

Il est à peine besoin de faire remarquer qu'aucune des formules qu'on vient de lire n'appartient au saint Docteur. Il n'y a qu'à ouvrir ses traités pour y lire, au contraire, des affirmations comme celles-ci : dans l'œuvre du salut, « notre consentement à la grâce *dépend beaucoup plus de la grâce que de la volonté* » (*Tr. de l'Amour de Dieu*, II, XII). « Qui est bien attentif à plaire amoureusement à l'Amant céleste n'a ni le cœur ni de loysir de retourner sur soy-mesme » (*Vrays entretiens*, XII). « Il ne faut pas permettre à vostre esprit de se regarder soy-mesme et de se retourner sur ses inclinations; il faut ficher les yeux sur le bon playsir de Dieu et sur sa providence » (*Lettres*, XVII, p. 72). « Qui a plus de force, je vous prie, ou l'amour pour faire regarder le Bienaymé, ou la veüe pour le faire aymer? » (*Tr. de l'Amour de Dieu*, VI, IV). Ailleurs il plaisante ces gens « replians... qui veulent tout voir et espleucher ce qui se passe en eux... pour recognoitre leur advancement » (*ibid.*, VI, X).

L'oraison, on se le rappelle, est pour M. Vincent « le grand moyen de culture ». Or qu'y fait-on d'après saint François de Sales? « *On n'y parle que de Dieu* » (*ibid.*, VI, I). Elle est comme le résumé des deux principaux exercices de l'amour sacré : l'amour de complaisance, par lequel nous nous réjouissons du bien que nous voyons en Dieu, et l'amour de bienveillance, qui consiste dans le désir d'exalter et de magnifier Dieu.

(1) Cf. *Études*, 1923, CLXXV, pp. 695-709; *Revue des sc. philos. et théol.*, 1923, pp. 251-253; *Rev. bénéd.*, 1923, pp. 214-218; *Rev. liturg. monast.*, 1923, VIII, pp. 370-380; IX, pp. 21-28, 66-75, etc.

Il faut lire en entier les beaux chapitres du livre V du *Traité de l'Amour de Dieu*, où le saint parle de cet amour de bienveillance : « Ch. VII : Comme le désir d'exalter et de magnifier Dieu nous sépare des playsirs inférieurs et nous rend attentifs aux perfections divines. — Ch. VIII : Comme la sainte bienveuillance produit la louange du divin bien aymé. — Ch. IX : Comme la bienveuillance nous fait appeler toutes les créatures à la louange de Dieu. — Ch. X : Comme le désir de louer Dieu nous fait aspirer au ciel. — Ch. XI : Comme nous prattiquons l'amour de bienveuillance ès louanges que nostre Redempteur et sa Mère donnent à Dieu. — Ch. XII : De la souverayne louange que Dieu se donne à soy-mesme, et de l'exercice de bienveuillance que nous faisons en icelle. »

Qu'on nous permette du moins ce dernier extrait sur la « divine passion de louer Dieu » : « C'est cette divine passion qui fait tant faire de predications, qui fait passer entre tant de hazards les Xaviers, les Berzees, les Anthoines, cette multitude de Jesuites, de Capucins et de religieux et autres ecclesiastiques de toutes sortes, ès Indes, au Jappon, au Maraignan, affin de faire connoistre, reconnoistre et adorer le nom sacré de Jesus emmi ces grands peuples. C'est cette passion sainte qui fait tant escrire de livres de piété, tant fonder d'eglises, d'autelz, de maysons pieuses; et en somme qui fait veiller, travailler et mourir tant de serviteurs de Dieu entre les flammes du zele qui les consume et devore » (*Tr. de l'Amour de Dieu*, l. V, ch. IX).

Nous sommes loin, on le voit, du moralisme utilitaire et anthropocentrique qu'on nous proposait tout à l'heure comme caractéristique de la spiritualité salésienne. Et avec le R. P. Doncœur, S. J., on se pose cette question : « Ayant lu saint François de Sales au travers du prisme des maîtres de la psychologie et de la pédagogie modernes, les William James, les Payot, les Théodule Ribot, les Rœrich, les valeurs ne se sont-elles pas présentées aux yeux qe M. Vincent *inversées*, comme au sortir du cristal les couleurs du spectre solaire (1)? »

(1) Le tableau de la spiritualité antique, qui, tout le long de l'ouvrage, fait pendant à celui de la spiritualité salésienne, demanderait aussi quelques retouches et ne nous semble pas toujours répondre de tout point à la réalité. Nous nous abstiendrons de relever ces inexactitudes, que M. Vincent sera le premier à corriger quand il

L'auteur parle quelque part des répercussions que les vues par lui exposées vont avoir sur toute la vie spirituelle. Sur ce point il nous sera permis de n'être pas tout à fait aussi rassurés que lui, et volontiers nous souscrivons à ce jugement du R. P. Doncœur, S. J. : « Trop d'âmes ont étouffé dans la prison du *moralisme* religieux; nous avons trop peiné depuis vingt ans à réapprendre de saint Paul, de saint Jean, et de tous les grands chrétiens, le fond vivant de notre christianisme, — que des maîtres trop sensibles au charme des Taine et des Payot nous avaient souvent caché, — pour ne pas nous émouvoir lorsque cette délivrance semblerait de nouveau mise en cause » (*Études*, CLXXV, p. 708).

Ces réserves, qui nous ont semblé nécessaires, ne doivent pas faire oublier le mérite réel de l'ouvrage, ni le talent avec lequel l'auteur a su exposer ses idées. Il y aurait des pages très belles à signaler, comme celle, par exemple, où l'on montre que la contemplation mystique, au sens strict, est aux yeux de saint François de Sales « l'épanouissement normal de la vie ascétique : c'est une fleur qui sort naturellement de sa tige, à moins qu'un accident ne vienne la flétrir : il est dans l'ordre que cette tige donne sa fleur » (p. 73-74). On ne saurait vraiment mieux dire.

***

Marguerite d'Arbouze fut la contemporaine de saint François de Sales (1). Auteur d'un *Traité de l'Oraison* et réformatrice du Val-de-Grâce, elle avait déjà attiré l'attention de l'historien du sentiment religieux en France. Elle méritait cependant une monographie complète. M. H. Delsart, à qui nous devons déjà une étude remarquable sur *La dernière abbesse de Montmartre*, s'est chargé de raconter au public la vie de la grande abbesse. Le nouveau volume est digne de son aîné et ne peut manquer de trouver de nombreux lecteurs.

Quant aux *Secrets de la Vie Spirituelle* du P. François Guilloré, S. J. (2), nous n'oserions les recommander indistinctement

aura pris avec les auteurs spirituels anciens un contact plus direct et plus intime.

(1) *Marguerite d'Arbouze, abbesse du Val-de-Grâce, 1580-1626* (collection « Pax », vol. XII), Paris, Lethielleux, 1923, XII-347 pp., 7 fr. 50.

(2) *Les Secrets de la Vie Spirituelle qui en découvrent les illusions* par

à tout le monde. L'ouvrage a paru d'ailleurs dans une « Collection pour directeurs spirituels ». Il contient l'énumération et l'analyse de toutes les illusions auxquelles les âmes sont exposées dans la pratique des vertus, dans le ministère, dans l'oraison, etc., etc. Rien n'échappe à l'œil scrutateur du moraliste; personne n'est épargné : actifs ou contemplatifs, tous y passent. Il y a là une foule d'observations parfaitement justes, et qui, lues avec discrétion et à petite dose, seront très utiles. Malgré les apparences, le P. Guilloré est d'ailleurs un tenant convaincu de la doctrine traditionnelle qui voit dans les grâces mystiques le couronnement normal de la vie spirituelle. Il est même si favorable à la mystique qu'on l'a accusé de quiétisme!

L'action exercée par saint Alphonse de Liguori sur le mouvement spirituel aux XVIII[e] et XIX[e] siècles fut certainement considérable. Jusqu'où s'étendit-elle exactement? On ne le saura sans doute qu'au ciel. Néanmoins par des études de détail il est possible de s'en faire une idée au moins approximative. C'est ce qu'a tenté de faire le R. P. de Meulemeester, C. SS. R. (1). Dans un brochure extrêmement instructive il s'est appliqué à rechercher quel a été l'appoint apporté par les écrits du Saint à la formation spirituelle des âmes en Belgique. L'exemple mériterait d'être suivi.

Newman, lui aussi, a exercé sur ses contemporains une influence profonde et qui ne s'est pas encore arrêtée aujourd'hui. Nous n'en voulons d'autre preuve que les volumes publiés par le R. P. Przywara, S. J. (2). Composés presque exclusivement d'extraits des œuvres du grand cardinal, ils veulent donner comme une synthèse du christianisme. Une première série a été consacrée à l'introduction à la vie chrétienne; la seconde série, qui vient de paraître, contient l'exposé de ce qu'est cette vie en elle-même. L'âme, la société, le monde, l'enfant de Dieu, tels sont les titres de ces quatre derniers tomes.

M[gr] Ullathorne, évêque de Birmingham, était l'ami intime de Newman. On sentira sans doute l'influence de ce dernier

le P. François Guilloré, S. J. (Collection pour directeurs spirituels), Paris, Lethielleux, in-12, XIV-574 pp.

(1) *Les influences ascétiques de S. Alphonse de Liguori en Belgique*, Esschen (Belgique), Librairie St-Alphonse, 1923, in-8, 74 pp.

(2) J.-H. Newman, *Christentum, Ein Aufbau*, Fribourg, Herder, 1922, 8 vol. in-12.

dans les pages, pleines de doctrine et d'une psychologie très délicate, qu'il a écrites sur l'humilité et la patience (1), ces deux vertus dont il a donné un si bel exemple dans sa vie. Grâce à la traduction des Bénédictines de Paris, ces leçons, très goûtées en Angleterre, pourront faire du bien à un nombre d'âmes toujours plus grand.

Encore qu'elles ne rentrent pas directement dans le cadre de cette chronique, mentionnons rapidement quelques publications récentes où il est question de la vie spirituelle.

La série des volumes de Dom Louismet sur la mystique se développe peu à peu. Le quatrième (2), traduit par l'auteur lui-même, a pour sujet la contemplation chrétienne, entendue dans son sens le plus large. Il est destiné à « aider les âmes de bonne volonté à revenir à l'idée traditionnelle de la contemplation et à en tirer le plus grand avantage dans leur vie intérieure ».

Dans le manuel de morale du Dr O. Schilling (3) il y aurait aussi bien des pages à signaler, comme celles sur la perfection, sur la prière, sur la contemplation etc. La contemplation infuse, aux yeux de l'auteur, se rattache aux dons de science, d'intelligence et de sagesse, et est l'effet d'une grâce opérante. Si elle est si rare, c'est que trop peu d'âmes ont le courage d'aller jusqu'au bout dans la voie du renoncement à soi-même (p. 320).

Pour terminer, nous signalerons le volume de Dom U. Berlière, O. S. B., sur *La dévotion au Sacré-Cœur dans l'Ordre de S. Benoît* (4). Le nom seul de l'auteur est une garantie d'érudition solide et étendue. Le savant bénédictin a dressé une liste aussi complète que possible de tous les écrivains de l'Ordre de Saint-Benoît qui ont parlé du Sacré-Cœur depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours. La multitude des noms réunis donnera une idée assez nette de la diffusion de cette dévotion dans la famille spirituelle de sainte Gertrude. On goûtera surtout les nombreux extraits qui accompagnent le texte.

Dom J. Huyben, O. S. B.

(1) *Humilité et Patience*, par Mgr Ullathorne, trad. par les Bénédictines de Paris (collection « Pax », vol. IX).

(2) *La contemplation chrétienne*, Paris, Téqui, 1923, in-12, 416 pp.

(3) *Moraltheologie*, Fribourg, Herder, 1923, in-12, XIII-555 pp.

(4) Collection « Pax », vol. X, VI-173 pp.

Le mouvement de la vie spirituelle

Les dominicaines de la Vierge.

Le 18 janvier dernier, le R. P. Garrigou-Lagrange a prononcé à Rome un bien intéressant discours qu'il adressait à des religieuses célébrant leur affiliation à l'Ordre de saint Dominique. Il y a une dizaine d'années environ ces religieuses, françaises, s'étaient réunies, à l'ombre de Saint-Jean de Latran, pour se sanctifier en priant et en s'immolant pour le Souverain Pontife, la sainte hiérarchie et pour les vocations sacerdotales. C'était le saint pape Pie X lui-même qui les conseillait et qui institua le « Prieuré de la Vierge ». La communauté s'est fortifiée et développée, et la voici affiliée à l'Ordre dominicain dont elle a adopté les observances : office canonial solennellement célébré, lever à 1 heure après minuit pour matines, jeûne du 14 septembre à Pâques, etc. A l'occasion de leur affiliation, le R. P. Garrigou-Lagrange leur a adressé un discours dont nous sommes heureux de pouvoir extraire quelques pensées. L'orateur explique d'abord la devise des religieuses : *Christo et Ecclesiae.*

« *Pour le Christ* : elles célèbrent l'office divin avec toute la splendeur de la liturgie ; elles se pénètrent des grandes prières du missel pour mieux s'unir au sacrifice eucharistique qui perpétue sur l'autel celui de la Croix. Pour le Christ prêtre et hostie elles se vouent à l'adoration du Saint-Sacrement, à l'oraison et à l'étude de la doctrine sacrée. Pour lui encore elles veulent revivre les traditions dont le souvenir conservé dans le Pontifical, *de consecratione virginum*, remonte aux premières vierges consacrées qui se sont sanctifiées dans l'Église primitive, près des tombeaux des saints Apôtres et des vierges martyres Cécile et Agnès.

« *Pour l'Église* : elles doivent vivre dans le silence et le sacrifice en union avec celui dont l'immolation mystique se renouvelle tous les jours ; pour l'Église considérée surtout dans sa hiérarchie ; pour

« le Christ de la terre », le Pape, et pour que le désir de Jésus se réalise : *La moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux ; demandez au maître de la moisson d'envoyer des ouvriers*, d'envoyer des prêtres fervents et nombreux pour porter aux âmes la bonne nouvelle de l'Évangile. »

Loin d'être un changement dans l'esprit que Pie X a voulu inspirer aux *Compagnes de la Vierge*, l'affiliation dominicaine est un couronnement. En effet, l'amour du Christ et de l'Église, qui inspire l'œuvre, a déjà inspiré saint Dominique et ses enfants depuis sept siècles. De part et d'autre c'est le même idéal. Cela apparaît clairement quand on regarde ce qu'on peut appeler *la trinité dominicaine*, qui est comme un reflet de la Trinité divine dans l'Ordre dominicain. Si les âmes, surtout quand elles sont sanctifiées, sont à l'image de la Trinité sainte, les familles religieuses sont aussi, à leur manière, à l'image du mystère suprême. Trois saints de la famille dominicaine paraissent dominer les autres : saint Dominique, le père de cette famille ; saint Thomas d'Aquin, qui est comme le Verbe, la lumière de la sagesse ; sainte Catherine de Sienne, une des plus hautes personnifications de l'amour divin. Chacun de ces trois grands saints, par le don qu'il apporte aux Dominicaines de la Vierge, confirme leur idéal et surélève leurs apirations.

Saint Dominique est *père*. Plus on le fréquente, plus on découvre en lui une grande fermeté et vigueur d'âme unies à une douceur exquise. Le R. P. Garrigou-Lagrange l'expose aux nouvelles Dominicaines en un langage d'une grande élévation, surtout lorsqu'il leur montre que, cette paternité étant d'ordre spirituel et devant transmettre la vie de la grâce, saint Dominique a quelque chose de purifiant :

« Une grande pureté se dégage de lui qui attire particulièrement les vierges. Parmi ses enfants, les honneurs de la canonisation n'ont été accordés qu'à des serviteurs ou des servantes de Dieu qui portent l'auréole de la virginité. Son Ordre a été appelé pour cela l'*Ordre des lys*... A son contact on est comme dans une atmosphère de pureté pénétrante et transformante, un peu de ce que l'on ressent au contact de Notre-Seigneur, et cela rend les rapports avec saint Dominique pleins de charme et de suavité. »

A cette paternité spirituelle Dominique a voulu faire patri-

ciper ses enfants. Ses fils devaient être prêtres et prêcheurs et participer comme lui à la paternité spirituelle du Christ à l'égard des âmes. Il a voulu aussi féconder le ministère des prêcheurs par la prière incessante et l'immolation de religieuses contemplatives qui ont été appelées pour cela *Sœurs prêcheresses*. Celles-ci doivent

« participer d'une façon cachée, mais réelle, vivante et très profonde, au ministère apostolique, en atteignant les âmes non pas directement, mais *éminemment* dans le Christ par la prière et le sacrifice, comme la Vierge Marie s'unit au pied de la Croix par son immolation au sacrifice de son Fils.

« De même que Marie devint ainsi la mère spirituelle de Jean et des âmes qu'il représentait : *ecce filius tuus*, ainsi les vierges consacrées qui prient et se sacrifient pour le ministère apostolique, participent à cette maternité spirituelle, incomparablement plus grande que celle de la terre, puisqu'elle transmet une vie qui doit durer toujours. C'est pourquoi les vierges consacrées à Dieu, lorsqu'elles arrivent à la plénitude de leur vie religieuse, reçoivent le nom de *mère*. La femme n'est parfaite que par la maternité ; mais la maternité spirituelle est d'un ordre très supérieur à l'autre, beaucoup plus glorieuse et féconde. Ce nom de *mère*, donné depuis des siècles à celles que l'Église appelle aussi les *épouses du Christ*, a une signification surnaturelle des plus hautes. Celles même qui ne le reçoivent pas extérieurement, comme les sœurs converses, peuvent par leur générosité le mériter grandement aux yeux de Dieu qui sonde les cœurs.

« Comme l'apôtre trouve le courage de supporter épreuves et contradictions en pensant à sa paternité spirituelle, à ce qu'il doit souffrir pour ses fils, pour leur transmettre la vérité intégrale et l'esprit de cette vérité sans diminution : ainsi la vierge consacrée doit accepter généreusement l'épreuve des purifications intérieures plus vivement senties dans la vie contemplative, en pensant aux âmes qu'elle doit elle aussi gagner à Notre-Seigneur. »

Dans une révélation fameuse, Dieu le Père disait à sainte Catherine de Sienne qu'il y a en saint Dominique un reflet de la splendeur du Verbe ; cette lumière, le Patriarche des Prêcheurs l'a communiquée surtout au plus illustre de ses fils, le *Docteur commun* de l'Église, Thomas d'Aquin, qui est vraiment dans l'Ordre Dominicain ce que le Verbe est au sein de la Trinité. Les Sœurs de saint Thomas, contemplatives, trouvent dans sa doctrine l'aliment inépuisable de leur contemplation, le pain substantiel de la vérité divine.

On ne saurait exagérer l'importance de l'étude pour des religieuses contemplatives. Qu'elles étudient assidûment ce qui fait le fond de l'Office divin qu'elles récitent tous les jours, la sainte Écriture et la théologie. Si elle est faite sans curiosité, avec humilité et amour de Dieu, cette étude est on ne peut plus utile; et rien de plus conforme aux vraies traditions de l'Église. On n'a point le droit de la sacrifier au travail manuel.

Bien faite, cette étude de la doctrine sacrée délivre des petites préoccupations qui s'arrêtent aux moindres incidents de la vie de communauté; elle élargit les horizons, nous élève au-dessus des sens, de l'imagination, de nos petites idées personnelles; elle nous familiarise avec l'élévation toute surnaturelle des grands mystères de la foi et nous prépare à la contemplation selon la gradation classique : *étude, méditation, oraison, contemplation*. Saint Thomas obtiendra à ses sœurs cet amour de l'étude, cette grâce de la contemplation et d'une « vie entièrement établie dans la vérité, non seulement sans aucun mensonge, mais sans aucune diminution.

Enfin en saint Dominique la douce lumière de vie conduit à un grand amour de Dieu, comme, au sein de la Trinité, le Verbe spire l'Amour. Cette flamme d'amour surnaturel, Dominique l'a davantage transmise à la plus illustre de ses filles, sainte Catherine de Sienne. On ne saurait donner de plus parfait modèle à des contemplatives fondées par Pie X pour aider le Pape et la sainte hiérarchie. Très humble et très magnanime, la chère sainte rappelle constamment le principe fondamental de la vie contemplative qu'elle reçut de Notre-Seigneur : « Je suis celui qui est, tu es celle qui n'est pas ». Quelle ferveur dans sa prière de louange et de supplication! Quel dévouement pour l'Église! Quelle largeur dans sa prière qu'elle étend à l'Église universelle, au monde entier!

Nous prions Dieu d'accorder aux nouvelles dominicaines, heureuses d'avoir reçu d'aussi hautes leçons de spiritualité, de grandir toujours dans la charité, dans la contemplation des mystères du salut et dans l'amour de la croix afin que leurs prières et leurs sacrifices fécondent l'apostolat des ouvriers qui travaillent « à la vigne du Seigneur »; ainsi associées au mystère de la Rédemption qui dure comme le sacrifice de la messe jusqu'à la fin des temps, elles réaliseront leur devise : Pour le Christ et pour l'Église : *Christo et Ecclesiae*.

***

Pour la culture des vocations sacerdotales.

« Le sacerdoce doit être en ce moment la préoccupation souveraine de la société qui veut renaître. » Joseph de Maistre écrivait cela au sortir de la révolution de 93. C'est aussi vrai aujourd'hui. Le recrutement du clergé et des ordres religieux dépasse en importance toutes les « œuvres ».

Il est manifeste que certains diocèses triomphent de la crise redoutable. Ce sont ceux où l'on s'est donné de la peine : on a prié et on a travaillé. Versailles donne un magnifique exemple. Chacun sait où en étaient les séminaires, il y a peu d'années, dans ce diocèse que l'on classe d'habitude parmi les moins religieux. Or la *Semaine religieuse* a pu annoncer, au début de l'année scolaire, que le diocèse compte 114 grands séminaristes et 225 petits séminaristes, sans compter une trentaines de vocations tardives. Voilà ce que produisent le zèle et la volonté d'aboutir.

Car il ne faut pas douter que les vocations existent. Dieu appelle au sacerdoce assez de jeunes gens pour que les âmes ne puissent souffrir. Le Souverain Pontife nous l'assurait dans sa lettre du 1er août 1922 : « Il n'y a pas à douter que Dieu, en tout temps, n'appelle assez d'hommes au sacerdoce. S'il n'en était ainsi, Dieu ferait défaut à l'Église dans une chose nécessaire. Il n'est pas permis de le prétendre. »

Pourquoi donc la pénurie actuelle de prêtres? « La faute n'en est pas à la Providence, mais à nous, écrivait récemment M. Demeuldre, président du Séminaire de Tournai (*Dossiers de l'action catholique*, juillet 1923), soit que nous ne sollicitions pas par nos prières les grâces de vocation, soit que nous lui refusions le concours toujours nécessaire, soit que nous en étouffions les germes ou que nous ne leur permettions pas d'arriver à leur plein développement. »

Parmi les influences, sinon indispensables, du moins extrêmement utiles à l'épanouissement de bonnes vocations, il faut mettre au premier rang l'influence maternelle. Mgr de la Porte en donnait récemment un exemple en racontant l'influence de la mère de Dom Bosco sur son fils (1). On ne sau-

(1) *Une mère de prêtre. Marguerite Bosco*, par Mgr de la Porte. Paris, Téqui, 1923, 1 fr.

rait exagérer le bienfait de l'influence maternelle, et il est à souhaiter que tous les prêtres aient eu pour mère une femme vertueuse, chrétienne dans le sens véritable de ce mot, fidèle en tout à Dieu et au devoir.

Certes, ajoute Mgr de la Porte, on ne peut faire de cette affirmation une loi absolue : Dieu ne l'a pas posée, l'Église ne l'a pas formulée. Mais c'est pour nous une indication souverainement utile, quand il s'agit de discerner dans les enfants et jeunes gens l'appel vers l'état sacerdotal. Nous sommes au moins très gravement téméraires lorsque nous engageons dans la vie cléricale des enfants ou des jeunes gens qui ne pourraient pas, en toute sincérité, faire de celle qui leur a donné le jour un éloge semblable à celui que nous lisons aux livres des Proverbes au sujet de la femme forte : « Ses fils se sont levés et ils ont chanté ses louanges. » De fait, nous pourrions appuyer cette thèse par quelques exemples éminemment douloureux.

Lorsque Dom Bosco parlait de sa vocation sacerdotale, il aimait à dire qu'il en était redevable à Dieu et à sa mère : Dieu lui avait donné la grâce, sa mère l'avait cultivée. C'était une femme de condition bien modeste pourtant que Marguerite Bosco, une pauvre paysanne sans culture, veuve toute jeune avec deux garçons à sa charge, obligée de travailler dur pour les nourrir. Mais quelle foi ! et quel désir de faire de ses fils des chrétiens ! Quand il eut une dizaine d'années, Jean, celui qui devait être connu du monde entier sous le nom de Dom Bosco, déclara qu'il voulait être prêtre. Il voulut même être capucin, et il le dit à son curé. Celui-ci loua l'enfant pour son désir du sacerdoce, mais il le blâma de vouloir suivre saint François : il vint demander à Marguerite Bosco de détourner son fils du choix d'un état où il serait perdu, disait-il, pour le clergé et pour sa famille. Démarche peu surnaturelle assurément et qu'on souhaiterait unique. Mais voici l'entretien de la mère et du fils :

— Le curé, lui dit-elle, est venu me dire que tu veux te faire religieux. Est-ce vrai ?

— Oui, ma mère, et je crois que vous ne voudrez pas y contredire.

— Je veux seulement que tu examines attentivement le pas que tu vas faire et ensuite que tu suives ta vocation sans regarder ailleurs. La première chose est le salut de ton âme. Le curé voudrait que je te dissuade d'être religieux à cause du besoin que je pourrais avoir dans l'avenir de ton secours. Mais je te le dis : je n'entre pas dans ces questions, car Dieu passe avant tout ; ne t'inquiète pas de

moi. Je n'attends rien de toi, je ne veux rien de toi. Retiens bien ceci : je suis née dans la pauvreté, j'y ai vécu, j'y veux mourir. Aussi je te l'assure, si tu choisis l'état de prêtre séculier et si par aventure tu deviens riche, je ne te ferai pas même une seule visite et je ne mettrai pas le pied dans ta maison. Souviens-t'en bien. »

Quelle grâce pour un jeune homme d'entendre de pareilles leçons tomber des lèvres de sa mère! Marguerite Bosco continua simplement à aider son fils à s'approcher du sacerdoce et, sans s'en douter, à s'y préparer; elle éprouva une joie immense le jour de l'ordination, et quand elle fut seule avec le jeune prêtre, elle lui dit :

« Te voilà prêtre, Jean. Tu vas dire la messe. Sois donc plus que jamais uni à Jésus-Christ. Souviens-toi que commencer à dire la messe c'est commencer à souffrir. Tu ne t'en apercevras pas aussitôt, mais peu à peu tu verras que ta mère t'a dit la vérité. Je suis sûre que tous les jours tu prieras pour moi, vivante ou morte : cela me suffit. Désormais pense seulement au salut des âmes et ne te préoccupe pas de moi. »

Si toutes les vocations étaient cultivées comme cela, il y aurait certainement plus de prêtres. Que les mères réfléchissent sur l'exemple de cette humble femme.

*
* *

Nouvelles réflexions sur les vocations religieuses.

Dans le numéro de janvier, nous nous faisions l'écho du zélé missionnaire qui avait poussé « un cri d'alarme » dans le bulletin sacerdotal *Prêtre et Apôtre*. Nous signalions la gravité du danger provenant de la raréfaction des vocations religieuses et nous essayions d'en indiquer quelques causes : la paganisation de la famille, le défaut d'estime de la vie religieuse chez certains directeurs. Ces courtes pages nous ont attiré d'intéressantes lettres de nos lecteurs. On se souvient peut-être qu'avec le R. P. Martial Lekeux, franciscain, nous demandions si la cause de la crise du recrutement, dans certaines Congrégations, ne devait pas être cherchée, non seulement dans le monde ou la famille, mais aussi chez elles-mêmes. Un autre fils de saint François nous écrit pour confirmer ce diagnostic.

Puisque les lecteurs de la revue forment une grande famille, on nous permettra de reproduire une partie de cette lettre. Elle paraîtra sévère, peut-être, à plusieurs. Mais il nous semble qu'elle peut susciter d'utiles réflexions.

« Les Ordres, provinces, congrégations ou maisons religieuses, qui assistent actuellement à la raréfaction de leurs vocations, ou qui constatent des départs trop fréquents du noviciat, donnent d'habitude à ces deux faits regrettables les causes suivantes : l'attiédissement de la vie chrétienne dans la famille, la mésestime de la vie religieuse dans ceux qui devraient encourager à y entrer, les pénibles désillusions de ceux qui, se croyant appelés à telle forme de vie, à tel Ordre religieux, constatent que l'idéal de cet Ordre ne cadre pas avec leur propre idéal, enfin la non-correspondance à la grâce d'une vocation certaine.

« Certes, ces diverses causes de la diminution et de la perte des vocations sont toutes vraies, et se vérifient malheureusement trop souvent. Mais a-t-on tout dit quand on a mis ces tristes résultats au compte de l'esprit du monde ou de l'abus des grâces? Dans la masse des vocations qui ne peuvent se réaliser ou qui se perdent, n'y a-t-il que des vocations empêchées par le monde ou les circonstances, ou abandonnées par la faute des individus?

« Ne peut-on pas dire que *certaines vocations* réelles, sérieuses, destinées à une forme bien déterminée de la vie religieuse, active, contemplative ou mixte, n'entrent pas dans le monastère ou le couvent qui porte cependant l'enseigne de leur idéal personnel; ou le quittent prématurément, parce que *leur âme n'y trouve pas un aliment suffisant ni la justification complète de leur idéal*? En d'autres termes, les congrégations ou maisons religieuses, qui se plaignent du manque ou de l'insuccès des vocations, n'en sont-elles pas aussi responsables que la mentalité païenne de la famille et la mauvaise volonté des sujets? Les Ordres, provinces et communautés qui meurent ou qui végètent, ces supérieurs qui gémissent de la pénurie du recrutement, ces maîtres et maîtresses des novices, ces directeurs de collèges religieux, qui voient fondre entre leurs mains les vocations des postulants, novices, clercs ou convers, sœurs de chœur ou tourières, n'ont-ils donc pas parfois à faire leur *mea culpa* et ajouter cette cause à celles qu'ils assignent d'ordinaire à la raréfaction et à la perte des vocations?

« Ce reproche ou cette sugestion est très grave, et certains penseront peut-être qu'il est indélicat et imprudent de le dire publiquement; d'autres jugeront qu'un tel reproche porte à faux absolument ou, du moins, qu'il est tellement exagéré que mieux vaut n'en point parler!

« Ce n'est point mon avis qu'un grief si grave doive être tenu secret, et qu'il soit purement imaginaire.

« En une matière si importante, la vérité peut et doit être dite. Il y a aussi une question de justice et de charité à l'égard des vocations qui, ne trouvant pas dans l'Ordre vers lequel elles se sentent appelées ou dans lequel elles sont entrées la pleine satisfaction de leur idéal, restent dans le monde ou y rentrent découragées et déçues. Il y a enfin, pour ceux qui sont chargés de recruter ou de faire mûrir les vocations que Dieu leur envoie, une nécessité de savoir et de se rappeler qu'ils sont responsables devant Dieu de ces vocations, et qu'ils doivent tenir compte de toutes les revendications légitimes de celles-ci, conformément à la Règle, à l'idéal et aux vraies tradition de l'Institut. Il ne suffit pas toujours de dire, au sujet de la répugnance d'un individu à entrer dans telle maison religieuse : « C'est sa famille qui le retient, c'est l'esprit du monde « qui le domine. » Il ne suffit pas de dire, après le départ d'un sujet du noviciat : « Il n'avait pas la vocation, ou il a perdu sa « vocation! » Ce n'est pas toujours la vraie cause; il faudrait ajouter, plus souvent que l'on ne pense : « Il n'est pas venu « chez nous, ou il en est parti, parce que nous n'avons pas été « à la hauteur de son idéal! » Je n'ai point l'intention de discuter ici à fond ces idées que je viens d'émettre. C'est seulement un *examen de conscience* que je propose à l'ensemble des maisons religieuses et aux maîtres et maîtresses qui y sont préposés à la formation des jeunes religieux et religieuses... »

« Achille Léon, O. F. M. »

***

Pour les fêtes jubilaires de saint Thomas

Nous regrettons vivement que des circonstances indépendantes de notre volonté nous aient empêché jusqu'ici de signa-

ler un livre que nous estimons grandement : *Saint Thomas d'Aquin* par notre collaborateur le R. Père H. Petitot, dont nos lecteurs ont eu plusieurs fois l'occasion d'apprécier la manière sûre et précise (1). *La Vie Spirituelle* a publié, en mars 1923, la première partie de cette œuvre composée avec une piété filiale et un art délicat. On se souvient de ces belles pages sur la vocation dominicaine de saint Thomas. La vie du grand Docteur, qu'on serait naturellement porté à imaginer paisible et tranquille, fut en réalité une lutte presque continuelle et parfois très rude. Lutte d'abord contre sa famille, qui entendait que Thomas servît ses ambitions politiques et ses intérêts temporels. Après les années de noviciat où il reçoit la précieuse direction du B. Albert le Grand, lutte pour la rénovation de la philosophie chrétienne. Il n'a que vingt-sept ans lorsque, par un choix tout à fait extraordinaire, il est désigné pour professer à l'Université de Paris. Tout de suite, le retentissement de son enseignement est prodigieux : mais tout de suite aussi les adversaires se dressent contre le jeune professeur qui apparaît à tous comme un novateur hardi. A mesure qu'il enseigne, les ennemis se multiplient, et il doit faire face de tous côtés : d'une part, Guillaume de Saint-Amour à la tête des maîtres séculiers attaque violemment les nouveaux ordres mendiants et veut leur interdire l'enseignement de la doctrine sacrée; d'autre part, les péripatéticiens avancés ou averroïstes interprètent Aristote contre les fondements même du dogme; à l'intérieur même de son ordre, frère Thomas rencontre des adversaires, les traditionnalistes platonico-augustiniens qui ne voient pas sans effroi les initiatives hardies du jeune Maître; sans compter les docteurs franciscains qui « demeuraient, cela va sans dire, fidèles à la tradition mystique et se montraient plus sévères encore envers ceux qui s'efforçaient d'adopter le péripatétisme ». Saint Thomas n'avait guère pour lui que les jeunes. Il faut lire dans le livre du Père Petitot le récit de ces querelles où s'agitaient les plus grands intérêts de la chrétienté pour comprendre jusqu'à quel point le Docteur angélique eut à se conduire en athlète, sans cesse engagé en des luttes dont quelques-unes furent d'une violence extrême, et comment il fut, en vérité, le *pugil fidei*, héraut de la foi, hardi, mais tou-

(1) H. Petitot, O. P., *Saint Thomas d'Aquin*, Éditions de la Revue des Jeunes, 3, rue de Luynes, Paris, 1923. Prix : 5 fr.

jours humble et magnanime. On n'admire que plus, après cette lecture, la sereine majesté de ses œuvres, en particulier de la *Somme*, composée pourtant au milieu des controverses les plus vives.

« De sa carrière intellectuelle et doctrinale prise dans l'ensemble et historiquement, écrit le P. Petitot, il résulte cette grande leçon : que l'on combat victorieusement les doctrines nouvelles, non en s'obstinant à conserver sans les modifier des positions surannées, mais en s'efforçant de s'assimiler, de s'approprier les qualités de méthode, les vérités précieuses que ces doctrines nouvelles nous apportent. Car chaque siècle apporte avec lui de nouveaux éléments qu'il faut au moins en partie s'assimiler. Accroître la doctrine traditionnelle par l'adoption de méthodes, d'inventions nouvelles, c'est bien ainsi que l'on compose la *Somme* » (p. 105).

Il faut ajouter avec l'auteur : « La *Somme* a été le fruit de l'oraison, de la contemplation en même temps que de l'étude et de la spéculation » (p. 132). Aussi âpres qu'elles fussent, les luttes soutenues par Frère Thomas ne le détournèrent en rien d'une application extraordinaire aux choses de la vie divine. Le plus grand des docteurs est aussi l'un des plus profonds mystiques. Le croirait-on si on ne l'avait pratiqué : l'un des traits caractéristiques de sa vie mystique, c'est la tendresse. « Parmi les docteurs de l'Église, sans en excepter saint Bernard, il fut l'un des plus favorisés de cette tendresse particulière de la dévotion qui se traduit par les larmes. » Il fut un modèle accompli de silence, de recueillement. Il ne sortait jamais du couvent que pour des raisons nécessitantes. Il priait sans cesse. Spéculation et oraison s'entremêlaient, se fondaient l'une dans l'autre. Cela aide à comprendre sa prodigieuse fécondité intellectuelle (1). Il est vraiment l'un des saints les plus complets, le plus complet peut-être que Dieu ait donné à l'Église et en qui s'accordent « toutes les vertus surnaturelles, naturelles, intellectuelles, mystiques, actives, passives ». C'est la conclusion du P. Petitot : « Thomas d'Aquin est l'une des

(1) « On a supputé que durant les trois dernières années passées à Paris, il avait écrit ou dicté, outre une grande partie de la *Somme*, divers opuscules, le tout représentant environ vingt volumes de notre format in-12, à trois cent cinquante pages ». Ajoutons que dans ces traités il est question de matières extrêmement délicates et ardues, et qu'il n'y a pas une ligne de trop, que tous les mots portent.

personnalités les plus intégralement parfaites du christianisme et de l'histoire. En lui la dévotion n'a pas porté préjudice à l'esprit scientifique, et l'esprit scientifique n'a pas fait tort à la piété mystique ».

Nous souhaitons plein succès à ce livre qui nous donne un portrait, rapide sans doute, mais vivant et fidèle du plus grand Docteur de l'Église. En attendant la vie complète et définitive que nous souhaitons, mais qui se fera peut-être encore trop attendre, c'est dans ces pages du P. Petitot que non seulement les profanes feront connaissance avec le *Docteur commun*, mais que les théologiens eux-mêmes et les philosophes, familiers avec ses traités, pourront se pénétrer davantage de l'esprit du Maître, imiter ses vertus et sa piété, et par là même mieux comprendre ses écrits, car « on n'est pas vraiment disciple de saint Thomas si l'on ne s'efforce d'imiter autant que possible les exemples de sa vie intérieure en même temps qu'on étudie sa doctrine ».

M. VINCENT.

*
* *

Élévations à la Sainte Trinité (1)

Depuis longtemps sans doute, les lecteurs de la *Vie Spirituelle* connaissent et méditent la belle prière trouvée sans titre dans les notes de Sœur Élisabeth de la Trinité. En un élégant volume, Dom E. Vandeur nous commente cette élévation d'une contemplative authentique. Dans sa préface, l'auteur nous fait part des hésitations qui l'ont d'abord retenu : « c'est en priant, dit-il, qu'il faut traiter ces choses, sous peine de les profaner. » Nous pourrions en dire autant de son petit livre : c'est en priant qu'il faut le lire ; car il n'est pas un commentaire didactique, mais un recueil d'élévations, simples et pleines tout à la fois, développant, l'un après l'autre, chacun des membres de la Prière.

L'ouvrage se divise en trois parties : « L'oubli total de soi », puis « La transformation en le Christ Jésus », enfin « L'obla-

(1) *O mon Dieu, Trinité que j'adore — Élévations*, par DOM EUG. VANDEUR, O. S. B. — In-12, 173 p. Abbaye du Mont-César à Louvain, 1923.

tion plénière de soi au Seigneur ». On reconnaît là, sous des titres nouveaux, les trois étapes classiques que l'âme doit parcourir pour arriver à l'union mystique. Non point, certes, qu'on ne puisse espérer l'intimité du Maître que pour un avenir toujours trop lointain : « D'un seul coup d'aile, lit-on dès la première élévation, l'âme qui croit, qui espère et qui aime, s'élève et s'élance dans l'Océan insondable du mystère de l'Unité dans la Trinité, et de la Trinité dans l'Unité. » Et c'est à ce plan, si l'on peut dire, que se fera le travail de purification et de sanctification. Nous reconnaissons bien là la pensée de Sœur Élisabeth, qui écrivait : « Je dois me tenir à travers tout en présence de Dieu, plus que cela, l'Apôtre nous dit « in charitate », c'est-à-dire en Dieu : « Deus charitas est », et c'est le contact de l'Être divin qui me rendra « immaculée et sainte » à ses yeux. » (*Souvenirs*, p. 273, 274.)

Et en effet, nous semble-t-il, le grand mérite du commentaire de Dom Vandeur est de faire parler sans cesse Sœur Élisabeth elle-même, soit en citant intégralement des passages de ses lettres ou de sa « Dernière retraite », soit en lui empruntant ses tournures d'esprit et ses idées les plus chères. De sorte que le lecteur qui aura médité ces pages pourra ensuite redire la prière qu'elles commentent en y mettant un peu de ce que Sœur Élisabeth devait y mettre, et ainsi, Dom Vandeur nous aura aidés, autant qu'il est possible, à prier un peu comme elle priait elle-même. A la grâce divine de faire le reste.

F. F.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Felix, episc. Forojul.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin. — Ligugé (Vienne)

TABLE DES MATIÈRES DU TOME IX

OCTOBRE 1923-MARS 1924

Les Principes et la Pratique

Dom E. Flicoteaux. — Le Verbe fait chair 226
R. Garrigou-Lagrange. — Contemplation et Eucharistie à l'école de Marie 22
J. Gerland. — L'intercession des âmes du Purgatoire. . . . 131
D. Joret. — La grande révélation divine 5
— L'Incarnation et les besoins du cœur 317
A. Lemonnyer. — Le signe de la croix. 563
Dom B. Maréchaux. — Les conditions du salut 97
E. Masson. — La tentation. 108
— Les sources de la tentation 193
— Les tentations de la concupiscence. 332
— Les tentations du monde 421
E. Molien. — Les cérémonies du culte. 30
— La fête de l'Annonciation 543
Dom Pichery. — L'adoration en esprit et en vérité 529
M. Vincent. — La direction des âmes contemplatives. . . . 000

Les Maîtres et les Modèles

A. Ailleaume. — Le vén. Baudouin. 575
G. Basset d'Auriac. — Clément Roux 489
Dom B. Maréchaux. — La B^e^ Anne-M. Taïgi 371
Dom A. Ménager. — Cassien et Clément d'Alexandrie . . . 138
— La contemplation d'après S. Grégoire le Grand. 242
M. C. de Ganay. — Frères convers dominicains 45
A. Saudreau. — La doctrine de S. Jean Climaque. 353

Textes Anciens

B. Henri Suso. — Extraits du « Livre de la Sagesse éternelle ». 591
S. Thomas d'Aquin. — Commentaire de l'épître aux Colossiens. 153, 390
Jean Tauler. — Pour la veille de l'Épiphanie. 283
B. Venturin de Bergame. — Deux questions sur l'humilité . 499
Walter Hilton. — Le chant des anges 72

Les Idées et les Œuvres

R. Garrigou-Lagrange. — Chronique de théologie mystique. 504
H. Péponnet. — Chronique de pédagogie spirituelle. . . . 168
J. de Vathaire. — Chronique de liturgie. 80
E. Hugon. — L'encyclique « Studiorum ducem » 303
D. J. Huyben. — Chronique d'histoire de la spiritualité . . 602
E. Lajeunie. — Vie sociale et vie spirituelle. 179
L. Lavaud.. — Paresse intellectuelle et vie spirituelle . . . 292
M. Vincent. — Le mouvement de la vie spirituelle. 182, 308, 410, 517, 614

Comptes-rendus

D. Chenu. — Aux incroyants 93
R. Bernard. — Un livre sur la conscience morale. 187
M.Vincent. — Un évêque 313
L. Lavaud. — Le prêtre et l'apostolat moderne. 414
H. Noble. — Les divertissements et la conscience chrétienne . 118
M. Rabouan. — Un cloître dominicain. 522